

BULLETIN DE LIAISON DE

LA  
KOUUMIA

ASSOCIATION DES ANCIENS

DES GOUMS MAROCAINS

ET DES A. I.

EN FRANCE



# COMITÉ DIRECTEUR DE LA KOUMIA

## PRESIDENTS D'HONNEUR

Monsieur le Général d'Armée A. GUILLAUME.

Messieurs les Généraux G. LEBLANC (1<sup>er</sup> G.T.M.), BOYER de LATOUR (2<sup>e</sup> G.T.M.), MASSIET du BIEST (3<sup>e</sup> G.T.M.), PARLANGE (4<sup>e</sup> G.T.M.), GAJTIER (4<sup>e</sup> G.T.M.).

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

a) Membres :

Général G. LEBLANC (Président), Général de SAINT BON (Vice Présidents), Colonel BETBEDER, Colonel Pierre BERTIAUX, Michel BOUIS, Bernard CHAPLOT, Georges CROCHARD, Colonel JOUHAUD, Colonel H. JOUIN, Jacques LEPINE, André MARDINI, André NOËL, Jacques R. OXENAAR, Maître Pierre REVEILLAUD, Robert SORNAT, Albert TOURNIE.

## BUREAU

Présidents Honoraires : Général GAUTIER, Colonel FLYE SAINTE-MARIE

Vice-Présidents Honoraires : Michel BOUIS.

Président : Général Georges LEBLANC.

Vice-Président : Général de SAINT BON.

Secrétaire Général : Commandant Georges CROCHARD.

## SECTIONS

b) Membres de droit :

Messieurs les Présidents des Sections de :

Alger : Colonel COZETTE.

Bordeaux : M. Georges RATEL.

Corse : Commandant MARCHETTI-LECA.

Lyon (Sud-Ouest) : Colonel LE PAGE.

Marseille : M. André BAËS.

Paris : Colonel Yves JOUIN.

Vosges : M. Georges FEUILLARD.

## COMMISSIONS ET COMITES

Commission Financières :

Général de SAINT BON (Président); Colonel BETBEDER, M. Michel BOUIS, M. Jacques R. OXENAAR, M. Robert SORNAT, M. André NOËL.

Comité de Direction et de Contrôle de Montsoreau :

Colonel DUPAS (Président); Colonel du BOYS, Colonel BERTIAUX, Colonel Y. JOUIN.

Comité de Direction et de Contrôle de Boulouris :

Maître REVEILLAUD (Président); Colonel DELHUMEAU, M. Albert TOURNIE.

Œuvres sociales : Madame PROUX GUYOMAR.

Trésorier : M. Emile GERVAIS.

Porte-Fanion : Robert POULIN.

Porte-fanion suppléant : Bernard CHAPLOT.

## SECRETARIAT

33, rue Paul-Valéry - PARIS 16<sup>e</sup>.

C.C.P. PARIS 8813-50 — Tél. : KLE 20-24.

*Permanence* : Mercredi et vendredi, de 15 à 18 heures.

*Réunion Amicale* : Le dernier jeudi de chaque mois, de 18 à 20 heures au Club « RHIN ET DANUBE », 33, rue Paul-Valéry - PARIS 16<sup>e</sup>.

*Correspondance* : Pour éviter tout retard, la correspondance doit être adressée impersonnellement à M. le Secrétaire Général de la Koumia, 33, rue Paul-Valéry, Paris 16<sup>e</sup>.

Prière de ne traiter qu'une question par correspondance.

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée générale de la Koumia s'est tenue le samedi 27 janvier 1962 au siège social, 33, rue Paul-Valéry, sous la présidence du Général Massiet du Biest, Président de la Koumia, et en présence du Général Guillaume, du Général Leblanc, Présidents d'Honneur, et du Colonel Flye-Sainte-Marie.

*Etaient présents, nos Camarades :*

Gauthier, G. Feuillard, Général Granger, J. Oxenaar, M. Bouïs, Général Cherrière, Schoen, J. Lépine, Dupas, Jouin, A. Tournié, Legoux, Gauthier, Le Page, Mme Proux-Guyomar, B. Chaplot, Chaisnot, Salkin, Roger Mathonnière, Lucasseau, A. Jouhaud, André Noël, R. Leriche, Verjux, André Mardini, Pierre Lyautey, Georges Charvet, Bertiaux, G. Crochard, Vaugien, Général Guillaume, Général Massiet du Biest, Général Durosoy, Roustan, Betbeder, André Baès, Georges Martin, Mme Klein, Lugand, A. Jacottin, P. Jutelet, Général Partiot, M<sup>e</sup> Pierre Réveillaud, M. Huchard.

*Excusés et ayant envoyé leur pouvoir, nos Camarades :*

Brey, Marion, Mazzoleni, Leclerc, Mlle de Sparre, Marchetti-Leca, Général F. Gautier, Dugrais, MM. Léon Henri, Berthon, Henri Blaise, Laroyenne, Boulet-Desbareau, Gauthier, Marchand, Vassallucci, Tivolle, Aubert, A. Fournier, Maréchal, Payre, Cottrelle, Fournier, Germain, G. Vitrant, Mme de Trémaudan, Général de St-Bon, G. Ratel, Cozette, Brion, F. Marie, Quinty, Muller, Coussy, L'Herbette, Goumy, Rodier, Chazal, Napoléon, Gentric, Opigez, Briand, Chirouse, Poilevey, Cognot, Général Parlange, Général Sore, Delhumeau, Hooek, Garry, Aubier, Pasquier, Durand, Maymil, Mabire, de La Brosse, Wallart, Ferlando, Termignon, Chaumaz, Le Boîteux, Botz, Buat-Menard, B. Simiot, Flachaire, Ettore, J. Fines, Labadie, Tuder, E. Maury, Général Alix, Vérié, Noblet, Rault, Poulin, Wartel.

*Le Général Massiet du Biest, Président, prend la parole :*

« En ouvrant cette Assemblée générale, je tiens à remercier tous les participants de leur présence. Je rends hommage à ceux qui ont fait, pour cela, l'effort d'un long déplacement : notamment le Colonel Le Page, Président de la Section de Lyon, Georges Feuillard, Président de la Section des Vosges, André Baès, Président de la Section de Marseille, qui reprend un nouvel essor, du Colonel Flye-Sainte-Marie, de Signeux d'Hossegot et de Legoux de Cherbourg.

« J'adresse une pensée particulière à nos camarades d'Algérie, dont nous partageons de cœur les inquiétudes que nous exprime le Colonel Cozette en s'excusant de ne pouvoir venir.

« Je rappelle à votre souvenir quelques-uns de nos camarades disparus en 1961 : le Colonel Deshorties, le Colonel Chardon, Vignetta, Royer, le chanoine Lancrenon, M. Bernard Carter, cet ami américain généreux à qui la Koumia doit beaucoup.

« En hommage à leur mémoire et à celle de tous nos autres parents, amis ou compagnons d'armes tombés au champ d'honneur, je vous demande de vous lever pour une minute de silence.

*Le Général Massiet du Biest ajoute :*

« Il nous manque des candidats pour le Conseil de la Koumia. Si quelques camarades veulent bien s'inscrire, je leur demande de le faire avant la fin de l'Assemblée. »

Roustan et Baès sont désignés comme scrutateurs.

Le Président passe la parole au Secrétaire général, Jacques R. Oxenaar qui rappelle l'ordre du jour de l'Assemblée :

- Rapport moral, par le Vice-Président Michel Bouïs.
- Rapport financier, par G. Crochard, Président de la Commission financière.
- Rapport social, par Mme Proux-Guyomar.
- Rapport sur Montsoreau, par le Colonel Dupas.
- Rapport sur Boulouris, par Albert Tournié.
- Questions diverses, par Jacques R. Oxenaar.

*La parole est donnée à M. Bouïs pour la lecture du rapport moral :*

« Mes chers Camarades

« J'ai demandé à notre Président et au Conseil de m'autoriser à vous présenter le rapport moral ou, plus exactement, le rapport d'activité, usurpant ainsi, cette année, la fonction qui incombe habituellement au secrétaire général. Cette réunion revêt, en effet, à nos yeux, une importance exceptionnelle et une signification toute spéciale. Pour employer le jargon de la politique, nous voici en fin de législature et nos mandats expirent aujourd'hui. Or, plusieurs d'entre nous ne peuvent en demander le renouvellement, nous vous l'avons dit dans les plus récents numéros du bulletin en même temps que nous sollicitons une équipe volontaire à notre succession.

Je vous rappelle, d'abord, que les élections du 18 janvier 1958 avaient amené au Conseil d'administration quinze d'entre nous, conformément à l'article 5 de nos statuts. Compte tenu des changements intervenus en cours de mandat, la composition du Conseil et de son bureau est aujourd'hui la suivante :

Président : Général Massiet du Biest.

Vice-Président : Michel Bouïs.

Secrétaire Général : Jacques R. Oxenaar.

Membres du Conseil : Aubier, Bertiaux, Betbeder, Crochard, Jouhaud, Mardini, Rault, Rodier, Sornat, Réveillaud, Tournié.

Notre ami, Maurice Vignetta, on l'a dit tout à l'heure, a été emporté cette année par une maladie foudroyante. A côté du Conseil et de son Bureau, ont activement travaillé la Commission Financière et les deux Comités de Direction et de Contrôle. Enfin, Mme Proux-Guyomar nous a aidés dans notre action sociale. Vous avez donc là, en raccourci, l'organisation capitale de la Koumia.

Chacun va, à tour de rôle, vous rendre compte de son activité. Je ne veux me substituer à aucun mais vous donner brièvement une sorte de bilan-synthèse de tous ces efforts, des résultats acquis et de nos positions actuelles. C'est donc au nom de cette équipe qui s'en va aujourd'hui que je vous présente cette gestion et que tout à l'heure je vous en demanderai quitus.

Notre Association a regroupé depuis la guerre plus de huit cents anciens des Goums et des A.I. En fait, nous avons pris la relève de l'Association de Rabat la première en date et dont nous n'étions primitivement qu'une filiale. Elle a disparu depuis dans des conditions que je n'ai pas besoin de vous rappeler, mais je tiens à réaffirmer que c'est grâce à elle, à son Président, à son Bureau et à ses membres, que nous avons pu disposer de ressources relativement importantes. Vous connaissez le chemin parcouru depuis quatre ans, la reconnaissance d'utilité publique obtenue en 1958, la dévolution de Boulouris en 1959. Enfin un dossier de demande de subvention a été déposée au Ministère des Anciens Combattants. Je viens d'apprendre qu'une première subvention, un peu symbolique il est vrai, vient de nous être attribuée. Mais la voie est ouverte. D'autres subventions suivront d'année en année.

Ces ressources, dès le début et conformément à nos statuts, ont été destinées à l'entraide dans le sens le plus large du terme. Il fallait les gérer avec prudence. Des amis nous ont aidé à le faire et vous vous rendez compte, tout à l'heure, à la lecture du rapport financier, qu'il nous reste encore une somme non négligeable à distribuer au cours des années à venir. Il ne fallait pas non plus avoir de frais généraux inutiles, c'est-à-dire correspondant à des postes non rentables, ni subir de pertes. Là, encore, vous verrez ou plutôt vous entendrez que nos deux fondations de Boulouris et de Montsoreau paraissent maintenant en équilibre financier. Enfin, nos dépenses de secrétariat, grâce au dévouement et à l'action bénévole de quelques-uns, sont vraiment réduites au minimum. J'insiste sur notre politique financière car elle a soulevé certaines observations et même certains reproches de conservatisme à l'Assemblée générale de 1961, ce qui a motivé une enquête auprès des membres du Conseil, des Présidents de Commission, de Comités et de Sections de province. J'en résume le thème: faut-il distribuer aux veuves la plus grande partie de notre capital ou continuer un effort plus général et réparti sur plusieurs années? Oxenaar communiquera à tous ceux qui en feront la demande, le détail des réponses reçues. Je les résume également: la quasi unanimité a été contre la répartition, qualifiée de solution de facilité et pour un effort supplémentaire. Cet effort, nous avons déjà commencé à l'exercer. Dans quelques instants, nous vous demanderons si l'Assemblée générale est d'accord sur les conclusions de cette enquête.

Ces questions sociales m'amènent tout naturellement à saluer spécialement ici la mémoire de Bernard Carter, récemment décédé. Vous n'ignorez pas que Mme Codman et M. Carter avaient pris en charge chacun, les études d'un enfant de l'Association. Avec M. Carter, qui fut le Colonel Carter, nous avons perdu non seulement un bienfaiteur, mais un ami sincère. Nos conversations fréquentes me l'avaient abondamment prouvé.

Je termine en m'excusant de ne vous avoir parlé que d'administration, de gestion, de bilan; mais il faut bien en parler. Il est indispensable que toute Association ait un support matériel et un minimum d'organisation, pour ne pas dire d'administration. Il faut bien répondre aux lettres, composer le bulletin, organiser les cérémonies, les rencontres. Il faut bien que l'on fasse rentrer l'argent des cotisations, qu'on le distribue, qu'en en prête, qu'on en donne et que toutes ces opérations soient normalement et régulièrement effectuées. Je m'excuse encore mais je sais bien que dans notre Association, il y a autre chose, de profond, de chaud, d'exaltant, je veux parler de cette amitié, de cette fidélité du plus grand au plus petit d'entre nous et qui ont résisté à près de vingt ans de dispersion. Nos rencontres, celles des Invalides, de Roux d'Abriès, par exemple, nous en ont montré l'intensité et la valeur. Oui, il y a bien autre chose plus difficile à exprimer, sinon inexprimable, mais est-il nécessaire de l'exprimer? Je ne le pense pas et puisque notre ordre du jour est particulièrement chargé, je passe sans plus tarder la parole à Georges Crochard, Président de notre Commission financière.

## BILAN AU 31 DECEMBRE 1961

## ACTIF

|   |            |            |
|---|------------|------------|
| <i>Immobilisations</i> . . . . .                        |            | 142.968,50 |
| Terrains . . . . .                                      | 20.000,00  |            |
| Bâtiments (moins amortissements) . . . . .              | 113.401,50 |            |
| Matériel et mobilier (moins amortissements) . . . . .   | 9.567,00   |            |
| <i>Réalizable à court terme ou disponible :</i>         |            |            |
| Compte de tiers . . . . .                               |            | 22.390,00  |
| Prêts d'honneur . . . . .                               | 22.390,00  |            |
| Comptes financiers :                                    |            |            |
| Titres de placement . . . . .                           | 89.681,80  |            |
| Banque . . . . .  | 1.414,11   |            |
| C. C. P. . . . .  | 3.693,56   |            |
| Caisse . . . . .  | 354,69     |            |
|   |            | <hr/>      |
|   |            | 260.502,66 |
| <i>Capital propre et Réserves :</i>                     |            |            |
| Dotation statutaire . . . . .                           |            | 300,00     |
| Réserves . . . . .                                      |            | 258.302,66 |
| <i>Dettes à court terme :</i>                           |            |            |
| Créditeurs divers (Bourse d'études Deminière) . . . . . |            | 1.900,00   |
|   |            | <hr/>      |
|   |            | 260.502,66 |

## COMPTES DE PERTES ET PROFITS

|                                       |            |            |
|---------------------------------------|------------|------------|
| <i>Charges :</i>                      |            |            |
| Frais financiers . . . . .            | 387,36     |            |
| Frais de Bureau . . . . .             | 4.687,41   |            |
| Secours et œuvres sociales . . . . .  | 18.770,00  |            |
| Boulouris . . . . .                   | 8.109,92   |            |
| Bulletin . . . . .                    | 5.010,04   |            |
| Divers . . . . .                      | 4.522,37   |            |
| Amortissements (Boulouris) . . . . .  | 7.031,50   |            |
|                                       | <hr/>      |            |
|                                       | 48.518,60  |            |
| Solde créditeur . . . . .             | 116.254,90 |            |
|                                       | <hr/>      |            |
|                                       | 164.773,50 | 164.773,50 |
| <i>Comptes de Pertes et Profits :</i> |            |            |
| <i>Produits :</i>                     |            |            |
| Produits financiers . . . . .         | 7.292,97   |            |
| Don Boulouris . . . . .               | 150.000,00 |            |
| Subventions et Dons . . . . .         | 1.130,00   |            |
| Cotisations . . . . .                 | 1.771,00   |            |
| Musée de Montsoreau . . . . .         | 3.697,23   |            |
| Insignes . . . . .                    | 245,30     |            |
|                                       | <hr/>      |            |
|                                       | 164.773,50 | 164.773,50 |

Etude succincte de variations des postes de ce bilan, par rapport à celui du 31 décembre 1960 :

## ACTIF

|  |            |
|--|------------|
| <i>Immobilisations</i> . . . . .   | 142.968,50 |
| Poste nouveau par suite de la donation des installations de Boulouris d'une valeur comptable de NF 150.000, sous déduction des amortissements afférents à l'exercice pour NF 7.031,50.     |            |
| <i>Prêts d'honneur</i> . . . . .   | 23.390,00  |
| En augmentation de NF 18.690, trois nouveaux prêts pour un montant global de 20.000 NF ayant été consentis; la différence représentant le montant des remboursements sur prêts antérieurs. |            |
| <i>Titres de placement</i> . . . . .   | 89.681,80  |
| En augmentation de NF 48.562,16 par rapport au précédent bilan, cette augmentation provient principalement de la transformation de notre liquidité en obligations.                         |            |
| <i>Banque. C.C.P. et Caisse</i> . . . . .  | 5.462,36   |
| En diminution de NF 81.545,76, diminution résultant de la transformation de notre liquidité en obligations et l'accroissement des dons et de nos œuvres sociales.                          |            |

## PASSIF

*Dotation statutaire* : Sans changement.

*Réserve* : En augmentation de NF 116.254,90 solde créditeur du compte de Pertes et Profits.



Après la lecture du Rapport financier, M. Crochard ajoute que la Commission financière tient à la disposition de tous les camarades qui le souhaiteraient, toute cette documentation, soit aujourd'hui, soit tout au long de l'année.

Le Secrétaire général donne ensuite la parole à Mme Proux-Guyomar pour le Rapport social :

« Comme tous les ans, nous avons distribué à chaque enfant une somme allant de 50 à 80 NF pour l'achat de livres scolaires à la rentrée d'octobre. Fin décembre, nous avons donné à tous les enfants 50 NF pour leurs vacances, auxquels nous avons ajouté 100 NF pour Noël, soit une somme de 50 NF en augmentation sur l'année dernière, pour chaque enfant. Ce qui fait que les orphelins ont eu, dans l'ensemble 200 NF chacun. Deux de ces enfants ont bénéficié de bourses américaines de 2.500 NF chacune, uniquement destinées à couvrir leurs frais d'études. »

A ce sujet, M. Bouïs reprend la parole pour annoncer qu'à la suite de l'article paru dans le Bulletin annonçant la mort de M. Bernard Carter, son fils David lui avait téléphoné pour lui demander une note explicative sur l'œuvre de son père. Cette note vient de lui être remise, et nous attendons sa réponse avec espoir.

Le Secrétaire général donne ensuite la parole au Colonel Dupas, Président du Comité de Direction et de Contrôle de Montsoreau :

RAPPORT DU COMITE DE DIRECTION ET DE CONTROLE  
DE MONTSOREAU

Depuis la dernière Assemblée générale du 4 février 1961, il a été rendu compte des activités du Comité de Montsoreau dans le bulletin de liaison. Nous n'y reviendrons donc pas et nous nous contenterons de vous donner les dernières nouvelles.

Pendant toute la saison dernière, une police routière particulièrement active a infligé de nombreux P.V. aux automobilistes qui, trouvant difficilement à garer leur véhicule pour visiter notre Musée, se mettaient en contravention en stationnant irrégulièrement.

Nous sommes intervenus à plusieurs reprises auprès de la Préfecture de Maine-et-Loire pour obtenir la création du parc à voitures que nous avions demandé le 8 juin 1961.

Le Service de la Loire, fin juillet dernier, rétrocéda gratuitement à la commune de Montsoreau la cale en bordure de Loire dont nous avions demandé l'aménagement en parking à charge pour la commune de l'aménager et de la gérer en accord avec le Service de la Loire.

Nous avons alors pris contact avec le Maire de Montsoreau pour l'inciter à accepter ce cadeau... coûteux, notre projet étant bénéfique non seulement pour nous, mais pour tous les commerçants de Montsoreau intéressés à ce que les touristes puissent facilement s'arrêter dans leur commune.

Au début d'août, le Conseil municipal de Montsoreau accepta ce don mais demanda l'aide de l'Etat et du Conseil général pour aménager la cale en parking, les T.P. faisant un devis des travaux à effectuer.

Après nouveau contact avec la Préfecture, nous apprenions que si l'aide de l'Etat était exclue celle du Conseil général était possible.

Nous avons alors vu deux conseillers généraux et le conservateur du château de Montsoreau pour les intéresser à notre projet et leur demander leur appui quand, en décembre 1961, cette question serait examinée par le Conseil général.

Le conservateur, à qui la préfecture avait soumis notre projet, en avait conçu un autre beaucoup plus grandiose. Il consistait à dégager les anciennes douves du château pour en faire un parking particulier. Il fallait l'accord des Beaux-Arts car un mur d'enceinte était à percer et acheter une parcelle de terrain pour avoir un sens unique pour entrer et sortir du parc. C'était magnifique mais très coûteux, certainement plus de 6 millions d'anciens francs. Le propriétaire de la parcelle ne voulant pas vendre, le parc projeté devenait d'accès moins commode, mais le projet restait excellent et le conservateur le présentait.

Le Conseil général opta pour la solution la moins onéreuse et vota un crédit de 13.416 NF pour l'aménagement d'un parking au pied du château de Montsoreau, sous réserve que la commune participe à 20 % du financement et se charge de l'entretien.

Nouvelle intervention près du maire de Montsoreau qui a affirmé que son Conseil municipal donnerait son accord.

Le 23 janvier 1962 la Préfecture n'avait pas encore la délibération du Conseil municipal et la réclamait à Montsoreau en nous précisant que la situation financière de la commune permettait cette dépense.

Notre projet est donc en bonne voie; espérons qu'il sera réalisé avant la saison prochaine.

En effet, malgré notre effort de propagande : 2 pancartes signalent aux touristes de passage la présence de notre Musée et la distribution de 14.500 prospectus dans les Syndicats d'initiative, hôtels et restaurants de la vallée de la Loire, de Tours à Angers, les recettes ont un peu diminué par rapport à 1960 et sensiblement par rapport à 1959, année où la météorologie fut aussi propice qu'en 1961 :

Entrées de l'année: 1958: 14.400 — 1959: 16.825 — 1960: 14.925 — 1961 : 14.600.

325 en moins sur 1960; 2.225 en moins sur 1959.

On dépasse à peine les recettes de 1958 + 200 NF alors qu'en 1958 le château avait été fermé du 1<sup>er</sup> janvier au 1<sup>er</sup> mars pour travaux et que ce n'est qu'à partir du 15 mai que le prix des entrées tarif plein fut porté de 1 NF à 1,50 NF, tarif toujours en vigueur.

Il faudra un certain temps pour remonter le courant car le tort causé cette année par les P.V. risque d'avoir des répercussions les années prochaines.

Nous renouvelons l'appel paru dans les deux derniers bulletins, pour récupérer les 9 fanions qui manquent encore au Musée de Montsoreau et dont la liste est dans le bulletin n° 16 de juillet 1961.

Nous n'avons reçu aucune information concernant la mise à jour de notre Mémorial. Question importante qui nous tient à cœur. Nous faisons appel à tous pour nous éclairer. »

Le Secrétaire général demande ensuite à Albert Tournié d'exposer la situation de Boulouris :



## RAPPORT SUR BOULOURIS

Exercice 1961.

*Assemblée générale du 27 janvier 1962.*

Le 9 décembre 1960, le Général Gautier recevait du Général Mellier la lettre suivante, dont copie avait été adressée à notre Vice-Président, Michel Bouïs :

« Pour Boulouris, l'expérience est concluante. Il fallait la faire sur plusieurs années. Eh bien, on ne peut continuer dans la même voie, certains envisagent une formule « self service ». On peut certes l'étudier. A première vue, elle ne me satisfait pas pour les raisons suivantes :

- les aménagements nécessaires seront onéreux, et les locaux ne s'y prêtent pas.
- l'établissement deviendra peu à peu, une sorte de caserne mal tenue.
- un self service de ce genre convient surtout à des jeunes peu encombrés de famille; or, dans notre groupement, les jeunes se raréfient.

On pouvait penser, il y a quelques années, que cette maison de regroupement des camarades et des souvenirs aurait eu un certain succès. Ce fut une erreur et il ne faut pas persévérer, puisque Boulouris n'intéresse qu'une petite minorité. A mon avis, il faut fermer dès maintenant, en laissant un gardien pour éviter le « pillage », et puis, il faut chercher à vendre, soit à un groupement ou autre — il ne faut plus persévérer. Le Général Mellier était net et précis, il fallait liquider Boulouris.

Mais l'Assemblée générale de la Koumia du 5 février 1961 avait décidé que la Maison de Boulouris serait ouverte en 1961 et avait désigné une Commission pour examiner et régler d'urgence les problèmes que cela posait.

Au 30 mars 1961, aucune disposition n'ayant encore été prise et les demandes commençant à affluer, le bureau de la Koumia décida de mandater un de ses membres (votre serviteur), pour prendre sur place, en accord avec les membres du Comité de Direction, toutes les dispositions et les décisions jugées nécessaires.

Le 22 avril 1961 la Commission de Boulouris s'est réunie à nouveau dans les bureaux de la Koumia; étaient présents: M. Michel Bouïs, Vice-Président de la Koumia, le Colonel Jouin, Président de la Section de Paris, Mme Proux-Guyomar, Mlle France Georges, Colonel Bertiaux, M<sup>e</sup> Réveillaud, Jacques Oxenaar et moi-même.

À la suite de son voyage à Boulouris, Mme Proux-Guyomar fait part de ses observations, en particulier au sujet de l'état de la maison, observations qui ont été consignées par elle dans une note à la Koumia.

Je me suis également rendu à Boulouris, où j'ai fait les constatations semblables, les choses me semblaient cependant moins graves qu'avait pu le croire Mme Proux-Guyomar. J'ai insisté pour aller vite, afin de pouvoir ouvrir la maison à temps, et pour ce faire, je proposai un contrat de gérance au bénéfice de M. Lani, restaurateur à Paris, que je présentais à la Commission.

Une discussion s'éleva alors entre Mme Proux-Guyomar et moi-même, sur certaines clauses du contrat, et malgré que la Commission soit d'accord sur le principe de la réouverture, avec un gérant de métier, la discussion se prolongea inutilement sans qu'il apparaisse qu'une solution puisse être donnée sur le moment même. La Commission me demanda de bien vouloir présenter un second contrat, tenant compte des observations faites au cours de la discussion, et de se réunir à nouveau le 27 avril, en présence des membres du Conseil d'administration de la Koumia, qui auraient à en discuter au cas où une entente complète entre les membres de la Commission de Boulouris ne se réaliserait pas.

Le 27 avril 1961, étaient présents les membres du Conseil d'administration de la Koumia et de la Commission de Boulouris. Le Colonel Bertiaux résuma les discussions en trois points :

- nécessité de la mise en état de la maison avant de la donner en gérance,
- contrat de gérance,
- choix du gérant.

a) La mise en état concernait les bâtiments (fuites, peinture), le matériel (fourneau, chambre froide) et éventuellement, le mobilier.

b) Le contrat lu, et un certain nombre d'apaisements et d'explications donnés à Mme Proux-Guyomar par M<sup>e</sup> Réveillaud, il est accepté avec quelques retouches de détail.

c) M. Lani, gérant proposé est agréé. Il va ouvrir la maison le 1<sup>er</sup> juin 1961.

La Commission accepte ces trois propositions, à l'unanimité, et le Conseil les adopte, et me mandate pour me rendre dès que possible à Boulouris, aux fins :

a) de prendre contact avec le Général Gautier, à qui Oxenaar écrira pour l'arrêt des comptes, et le transfert de crédit ;

b) de prendre sur place toutes mesures conservatoires vis-à-vis de l'architecte, qui a construit le nouveau bâtiment, objet des réparations actuelles.

c) de mettre la maison en état et d'installer le gérant.

Le Conseil d'administration remercia la Commission de Boulouris du travail qu'elle a fourni et la déclara dissoute.

### CONTRAT DE GERANCE

La Maison des Anciens Goumiers a adopté une nouvelle formule, semi-sociale, semi-commerciale, dont la réussite ne pouvait plus dépendre que du gérant. La Koumia, ayant pris les garanties nécessaires pour le cas où la nouvelle formule se serait révélée mauvaise. Le gérant, M. Lani, a versé à la Koumia, à titre de redevance forfaitaire, la somme de 3.000 NF. et s'est engagé à payer tous les frais d'exploitation et de prendre à sa charge quelques travaux d'aménagement, tels que: remise en état de quelques chambres, achat de matériel divers pour la cuisine, fourniture de vaisselle, couverts, installation d'un store à la terrasse, rideaux à la salle à manger et chambres, plateaux pour petits déjeuners, en un mot, donner un aspect accueillant à la Maison de Boulouris.

Il s'engagea, en outre, de réserver par priorité 15 chambres sur 22, aux membres de la Koumia, au tarif indiqué dans le bulletin.

Ce contrat de gérance était consenti et accepté pour une durée d'une année, sous diverses charges et conditions, que je n'ai pas rapportées ici, mais qui sont les conditions habituelles d'un contrat de gérance normal.

De son côté, la Koumia s'était engagée à remettre en état le fourneau de la cuisine, la chambre froide, l'eau chaude dans les chambres, ce qui a occasionné un investissement de 2.000 NF environ fait avant la saison.

Le résultat de l'exploitation pour 1961, avec cette nouvelle formule a été satisfaisant et encourageant. En effet, le déficit pour 1960 s'élevait à la somme de 988.022 francs, et de 1.105.000 francs pour 1959.

Le déficit pour 1961, non seulement est réduit à néant, mais il apparaît un bénéfice de 3.000 NF ou 300.000 AF, et la maison revalorisée.

Pour 1962, il y aura un bénéfice net de 5.000 NF pour la Koumia, et deux chambres ou cabinets de toilette refaits par le gérant et à ses frais.

*Séjour des membres de la Koumia à Boulouris pendant la dernière saison.*

Je me contenterai de vous lire quelques lettres de Camarades à ce sujet; personnellement j'y suis resté six jours, ce qui me permet de dire que la maison est bien tenue, que la nourriture est bonne et abondante, et que le gérant fait le nécessaire pour rendre le séjour le plus agréable possible.

#### *Conditions pour la nouvelle saison 1962.*

Comme pour 1961, pour les réservations, il faut écrire à M. Lani, 51, boulevard Magenta, à Paris-9<sup>e</sup>, ou « Hôtel des Pins » avenue de la Gare, à Boulouris-sur-Mer (Var), avec le plus de précisions possible: date de séjour, durée, nombre de personnes, etc... Ces réservations sont faites au fur et à mesure de l'arrivée des demandes.

Les intéressés seront prévenus directement par le gérant. Les pensions seront réglées intégralement par les familles, directement au gérant, lequel est seul responsable de la gestion et la bonne marche de la Maison.

#### *Prix de la pension complète, y compris le service, pour 1962.*

- 22,50 à 25,00 NF pour les chambres avec salle de bains ou douche.
- 15,00 NF pour les enfants de 8 à 12 ans.
- 10,00 NF pour les enfants de 5 à 8 ans.
- 6,00 NF pour les enfants de moins de 5 ans.

### SUGGESTIONS

*Investissement.* — Il serait peut-être prudent de réaliser pendant que la trésorerie de la Koumia le permet, les investissements qui sont nécessaires à la Maison de Boulouris, en prélevant tous les ans une certaine somme sur son rapport, de telle sorte que le jour où les fonds de notre trésorerie seront épuisés, nous puissions disposer de ce revenu, sans avoir à faire d'investissement important.

A. — Pour l'immédiat, je me permets de vous suggérer d'harmoniser les chambres de l'ancien bâtiment avec la nouvelle construction, ce qui apaiserait les susceptibilités.

B. — L'aménagement d'un parc automobile à l'emplacement de l'ancien poulailler avec une ouverture à l'extrémité de la pinède, modification qui serait appréciée de ceux qui aiment faire la grasse matinée, le parc existant se trouvant à proximité immédiate des chambres et en face de la salle à manger.

C. — Une ouverture sur l'avenue de la Gare, face à l'entrée principale de l'hôtel, l'entrée existante étant insuffisante et n'ayant aucun caractère commercial.

Après cet exposé sans prétention, dans lequel j'ai essayé de vous résumer les faits avec le plus d'objectivité et de documentation possible, je vous remercie de votre aimable attention, et me tiens à la disposition de tous pour vous donner dans la mesure de mes possibilités tous renseignements complémentaires que vous jugerez utile de me demander.

Albert Tournié ajoute que, jusqu'à présent, nous n'avons reçu que des éloges et donne la lecture de plusieurs lettres de camarades qui expriment toute leur satisfaction de leur séjour :

Lettre de Desruelles, Soissons, le 23-9-61 : « Nous sommes allés à la « Maison des Goums à Boulouris; voici mes impressions sur ce sujet : « l'augmentation dont on a fait l'objet me semble justifiée pour les raisons « exposées ci-après :

« La nourriture est variée, recherchée et abondante; entre autre, nous « avons eu des bouchées à la reine, des escargots, foie de veau, spaghetti, « pizza, etc... Après chaque repas, salade, plateau de fromages, fruits en « abondance ou yaourt (au choix) et quelquefois de la pâtisserie, deux « fois nous avons eu des glaces. Le service aussi bien à l'hôtel qu'au res- « taurant est bien organisé par Mme Lani qui surveille et sert même à « l'occasion. Le petit déjeuner, au choix : café au lait, thé ou chocolat. « pain du jour avec beurre et sucre à volonté, confiture. La vaisselle est « uniforme et de porcelaine, les assiettes sont changées à chaque plat, « verres à pied. Le linge de table toujours impeccable. Il en est de même « pour l'hôtel où il n'y a pas de moustiques, les chambres sont soumises « chaque jour à une vaporisation de néocide.

« Le bar est bien achalandé, les apéritifs sont au même prix qu'à « l'Etoile, mais servis au double. Il y a un poste de télévision qui fonc- « tionne bien... »

Lettre de Jean-Claude Morin, 80, boulevard Galliéni à Alger : « ...Je « souhaite à cette chère souriante hôtesse, dont je garde le meilleur sou- « venir, beaucoup de géraniums en fleurs, qui puissent constituer un « bouquet offert à votre gentillesse. J'espère bien vous retrouver ainsi « que votre mari à Boulouris, si les circonstances me permettent d'y « revenir. »

M. Baès, Président de la Section de Marseille, demande la parole pour dire qu'il s'est rendu à Boulouris et qu'il a trouvé les prix trop élevés. C'est du reste l'opinion des camarades de la région à qui il a demandé leur avis.

Mme Proux-Guyomar demande alors le nombre de journées occupées par les goumiers, dans les 15 chambres qui nous sont réservées. A. Tournié répond qu'elles n'ont, en effet, pas été toutes occupées cette année car, pour la première saison, il y a eu quelque confusion due en particulier aux raisons suivantes :

— Campagne trop tardivement lancée à la suite des difficultés rencontrées pour la mise au point d'une formule répondant à l'unanimité des vœux des membres de la commission désignée.

— Avantages et conditions mal compris ou mal expliqués aux camarades qui ont reçu une circulaire tardive;

— Crainte de certains de ne pas se retrouver dans un milieu correspondant à leurs habitudes;

— Méfiance de quelques-uns vis-à-vis de la nouvelle formule;

— Courrier ne semblant pas avoir atteint à temps le véritable responsable;

— Bruits divers dans la région de Boulouris déclarant que l'hôtel était définitivement fermé;

— Insatisfaction de quelques-uns en ce qui concernait les années précédentes, le confort et la table.

L'état des locaux et la cuisine s'étant beaucoup améliorés, les demandes commencent déjà à affluer et nous sommes certains que cette année 1962 sera encore meilleure que la précédente, et ainsi de suite.

M. Bouïs conclut le débat en disant que l'expérience de cette année sera décisive.

La parole est donnée à Jacques R. Oxenaar pour les

## QUESTIONS DIVERSES

### *Effectif de l'Association. Cotisations.*

« On a parlé tout à l'heure d'effectif et de cotisations. Je voudrais vous donner quelques précisions.

« La Koumia compte actuellement 823 membres inscrits contre 750 l'année dernière à la même époque. 73 nouveaux adhérents seulement au cours d'une année entière, c'est peu au regard des projets que nous avons faits et une fois de plus, nous sollicitons l'aide de tous nos camarades pour nous permettre de regrouper tous ceux des nôtres qui sont dispersés. Sur ces 823 adhérents, 430 seulement sont à jour de leur cotisation au 31 décembre 1961. C'est-à-dire que 393 d'entre nous ont oublié ou négligé de se mettre en règle avec l'association. C'est-à-dire encore qu'il manque dans notre caisse environ 4.000 NF (400.000 fr.) à cause d'eux, sans parler de l'incidence que cette situation a sur la subvention que nous accorde l'Etat dont le montant est, comme vous le savez, fonction du nombre des adhérents à jour de leur cotisation.

Une fois de plus donc, je fais appel à la solidarité, je fais appel à ces camarades négligents ou oublieux pour les rappeler à la raison et à leurs devoirs envers l'association.

Par contre, je remercie bien vivement, au nom du Conseil d'administration, ceux, très nombreux aussi, qui nous ont envoyé, au cours de l'année, des dons parfois très substantiels.

*Bulletin.* — Comme vous l'avez certainement constaté, nous nous sommes efforcés, cette année, de le faire plus étoffé et de le rendre plus intéressant. Mais là encore, il me faut vous que pour les mêmes raisons que je vous ai déjà exposées, ce poste est également déficitaire.

|   |          |
|---|----------|
| — Les trois bulletins parus en 1961 nous coûtent .....  | 5.055 NF |
| — Les 430 abonnements encaissés nous ont rapporté ..... | 2.150 NF |

|                      |          |
|----------------------|----------|
| Résultat perte ..... | 2.905 NF |
|----------------------|----------|

Dois-je encore vous en dire davantage...

...*Création d'une bourse (pour orphelin).* — Je demande au prochain Conseil d'administration de la Koumia qui sera élu tout à l'heure de vouloir bien étudier la possibilité de créer (au compte de la Koumia) une bourse d'études en faveur de l'un de nos orphelins, bourse dans le genre de celles qui ont été accordées par la Générale Codman et par M. Carter.

Je demande cependant que cette bourse soit créée en faveur d'une famille de sous-officier, puisque les deux précédentes l'ont été en faveur des fils de deux de nos camarades qui étaient officiers. »

Cette proposition est adoptée à l'unanimité par l'Assemblée.

Mme Proux-Guyomar intervient à nouveau en signalant des cas de grande détresse et demande à ce que la création d'une nouvelle bourse ne la prive pas de moyens de secours immédiats au cas de nécessité.

Michel Bouïs et Georges Crochard répondent en lui donnant tous apaisements à ce sujet.

Jacques R. Oxenaar poursuit les questions diverses :

*Tombola Rhin et Danube.* — « Le 24 mai prochain, sera tirée la Tombola annuelle de Rhin et Danube. Pour cette grande association amie, à laquelle nous sommes très fidèlement attachés, cette opération représente le prin-

# GRAND TOURNOI DE BRIDGE

*au profit des Œuvres Sociales du C. E. F. en Italie*



Madame la Maréchale JUIN organise, au profit des œuvres sociales de l'Association des Anciens du Corps Expéditionnaire Français en Italie (1943-1944) un :

## GRAND TOURNOI DE BIENFAISANCE TOURNOI PAR PAIRES LIBRES HOMOLOGUE PAR LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BRIDGE

Ce prestigieux Tournoi de Bridge qui depuis quelques années rassemble les plus grands noms de Paris et du Bridge aura lieu cette année le vendredi 6 avril 1962 à 20 heures précises, dans les salons du Cercle des Armées — Place Saint-Augustin à PARIS (8<sup>e</sup>).

- Prix d'inscription : 30 N.F. par joueur
- Coupe du Maréchal JUIN à la première paire au classement général
- Nombreux prix offerts dans la suite du classement par le Commerce de Luxe de Paris et de Province.
- A l'issue du Tournoi : buffet

### Renseignements et Inscriptions

- Capitaine DEWASNES ou Maître LAMOUR — 2, Boulevard des Invalides PARIS (7<sup>e</sup>) — INV. 44-42
- Fédération Française de Bridge — 43, Avenue de Wagram PARIS (8<sup>e</sup>) T. CAR 00-98
- Mademoiselle MADIER — Secrétariat du C.E.F.I. 33, Rue Paul Valéry — PARIS (16<sup>e</sup>) T. PAS. 22-83

### Le montant des inscriptions ou les dons éventuels pourront être :

- Soit remis à Madame la Maréchale JUIN
- soit viré au compte du C.E.F.I. : Compte Courant Postal — Paris 5236-40
- soit réglé le jour même du Tournoi

### Dons en nature : les dons en nature pourront être remis ou adressés :

- à Madame la Maréchale JUIN
- à Mademoiselle MADIER
- au Capitaine DEWASNES (ou au Maître LAMOUR,

# RÉUNION

## DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Du Lundi 26 Février 1962

Michel Bouïs, Vice-Président sortant, en ouvrant la séance, excuse le Général Massiet du Biest, Président sortant et le Colonel Betbeder actuellement en voyage, le Colonel Bertiaux empêché et André Noël légèrement souffrant.

Il déclare qu'il y a lieu de procéder à l'élection du Président et du Vice-Président.

Il indique que le Général Georges Leblanc, ancien Commandant du 1<sup>er</sup> G.T.M. est candidat au poste de Président.

Le Général Leblanc est élu à l'unanimité.

Il indique que le Général de Saint-Bon, ancien chef d'Etat-Major du 3<sup>e</sup> G.T.M. est candidat au poste de Vice-Président.

Le Général de Saint-Bon est élu à l'unanimité.

En ce qui concerne le poste de Secrétaire général il expose que Jacques R. Oxenaar désire être relevé de ses fonctions. Il lui adresse, au nom de tous, ses remerciements pour le travail accompli et sa reconnaissance pour le dévouement dont il a fait preuve durant son activité de Secrétaire général.

Il indique qu'en l'absence de toute candidature pour ce poste, Georges Crochard, ancien Secrétaire général, accepte de poser sa candidature — mais à titre d'intérimaire — restant entendu que le Conseil d'administration s'efforcera de le remplacer dans les délais les plus courts.

Georges Crochard est désigné à l'unanimité.

Le Bureau étant constitué, le Général Leblanc prend la présidence du Conseil d'administration.

Georges Crochard fait procéder à la désignation des membres des Commissions. Sont élus :

*Commission financière*: Général de Saint-Bon (Président), le Colonel Betbeder, Michel Bouïs, André Noël, Robert Sornat et Jacques R. Oxenaar.

*Commission de Direction et de Contrôle de Montsoreau*: Colonel Dupas (Président), Colonel du Boys, Colonel Bertiaux, Colonel Y. Jouin, Jacques Lépine.

*Commission de Direction et de Contrôle de Boulouris*: M<sup>e</sup> Pierre Réveillaud (Président), le Colonel Delhumeau, André Mardini, Albert Tournié.

Georges Crochard rappelle que :

M<sup>me</sup> Proux-Guyomar est directrice de nos œuvres sociales;

Robert Poulin, porte-fanion;

Bernard Chaplot, porte-fanion suppléant.

*Questions diverses.* — Michel Bouïs fait part d'une demande du fils de notre ami le Colonel Bernard S. Carter, décédé dernièrement, qui souhaite être mis au courant en détail des dispositions prises par son père en faveur d'un orphelin de la Koumia. Tous renseignements utiles lui ont été donnés.

Il donne également lecture d'une très émouvante et généreuse lettre de la veuve de notre ami le Colonel Charles R. Codman qui avait créé une bourse d'études en faveur d'un orphelin méritant de la Koumia.

Le Général Guillaume, prenant la parole, rappelle dans quelles conditions historiques en 1942, les Colonels B. Carter, Charles R. Codman et Comming sont devenus Amis des Goums.

Le Conseil d'administration demande à Michel Bouïs de continuer à assurer la liaison avec Mme Codman et le fils de notre ami Bernard Carter.

*Loyer de notre local.* — Jacques R. Oxenaar donne communication d'une lettre de Rhin et Danube fixant le loyer de notre local à 1.000 NF par an (le 17 mars 1961, le loyer était déjà passé de 500 NF à 600 NF).

*Affaires algériennes.* — Jacques R. Oxenaar communique une lettre du Colonel Coudry, de l'Inspection des Affaires algériennes à Alger, relative au transfert en France du patrimoine affectif et moral de cet organisme.

Le Conseil d'administration charge le Secrétaire général d'adresser au Colonel Coudry une réponse de principe affirmative, relative à notre aide en France et de communiquer la lettre en question au Colonel Dupas en le priant de prendre contact à ce sujet avec M. de Geoffre, Président du Conseil Général et Conservateur du Musée de Montsoreau, afin d'être en mesure, dans le délai le plus rapide, de faire une réponse utile au Colonel Coudry.

*Manifestations prévues au printemps 1962 à Montsoreau et dans les Vosges.* — Le Secrétariat général écrira au Colonel Dupas que cette manifestation est remise à une date ultérieure en raison de l'organisation prévue cette année, en principe, à la Croix-des-Moinats.

Le Secrétaire général écrira à ce sujet à Georges Feuillard, à Charmes, pour lui demander de nous faire parvenir rapidement un avant-projet relatif à l'organisation de cette manifestation dans les Vosges.

*Boulouris.* — Le Conseil d'administration, après avoir entendu l'exposé d'Albert Tournié, qui rappelle que le gérant fera refaire, conformément à son contrat deux chambres dans le nouveau bâtiment de l'hôtel, décide que les crédits suivants sont accordés :

— 1.500 NF pour l'amélioration intérieure de deux chambres dans l'ancien bâtiment;

— 1.000 NF pour l'entretien du gros-œuvre des bâtiments de l'hôtel. Devis et surveillance en travaux à la diligence de la Commission de Boulouris.

Le Général Leblanc remercie le Général Guillaume de nous avoir fait l'honneur d'assister à cette réunion. Il adresse à tous les anciens des Goums et des A.I. du Maroc, ses vifs remerciements pour l'honneur qui lui est fait en l'appelant à la présidence de la Koumia. Il remercie particulièrement les membres sortants du Conseil d'administration qui, du fait de leur départ de la Région parisienne ou de leurs obligations professionnelles, n'ont pu maintenir leur collaboration au bureau et dans les commissions.

Il adresse son salut le plus cordial aux présidents et aux membres des sections de province, et il propose que, pour manifester la reconnaissance de tous à Michel Bouïs, un des co-fondateurs de la Koumia de Paris avec le Colonel Flye-Sainte-Marie et André Mardini, le titre de Président d'honneur leur soit accordé.

Michel Bouïs, fort modestement, déclare souhaiter simplement l'honorariat dans les conditions analogues à celles qui ont été accordées au Colonel Flye-Sainte-Marie lors de son départ.

Satisfaction lui est donnée et Michel Bouïs reçoit les compliments de tous ses amis.

La séance est levée à 20 heures.

*Pour que vos enfants connaissent mieux l'épopée de*

RHIN ET DANUBE

*Un livre-disque intitulé*

## LA MERVEILLEUSE HISTOIRE

DE LA

I<sup>re</sup> ARMÉE FRANÇAISE RHIN ET DANUBE

*sera spécialement éditée à leur intention.*

Par le son et par l'image, ils pourront suivre les principales étapes de la marche victorieuse de la 1<sup>re</sup> Armée, depuis l'Algérie jusqu'au Tyrol en passant par l'Alsace.

*Ce sera un document d'une valeur inestimable...*

Chaque exemplaire sera numéroté et le tirage est limité.

Hâtez-vous d'y souscrire! Prix de vente unitaire: 12 NF.

---

### BULLETIN D'INSCRIPTION

---

NOM . . . . .

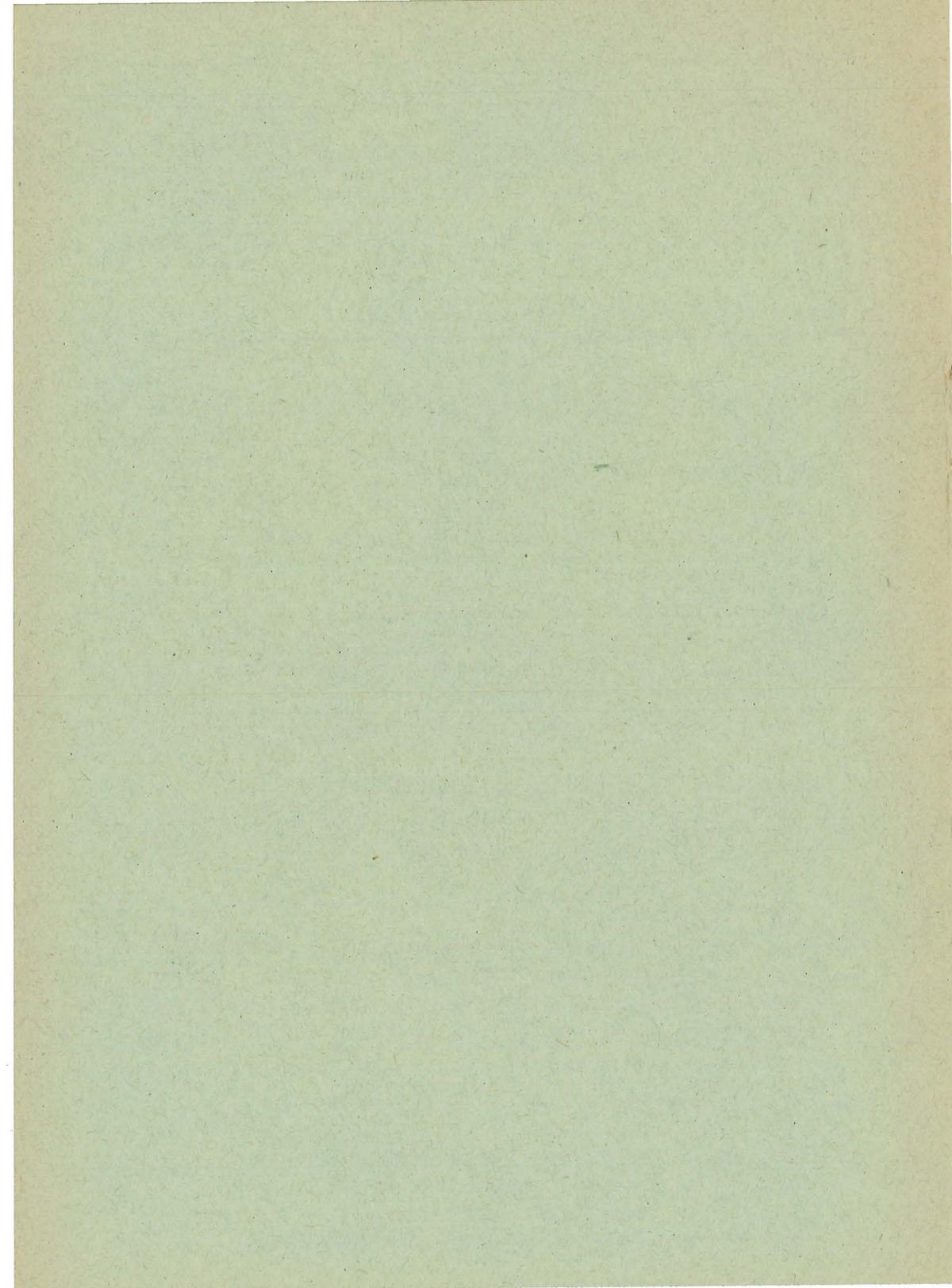
ADRESSE . . . . .

désire recevoir . . . . . exemplaire(s) du Livre-Disque « La Merveilleuse Histoire de la 1<sup>re</sup> Armée Française Rhin et Danube » et s'engage à acquitter le montant de sa souscription à réception du formulaire qui lui sera envoyé préalablement au tirage.

Date . . . . .

Signature :

A renvoyer au Secrétariat de la Koumia qui transmettra.



# VACANCES à BOULOURIS



La Maison de Boulouris sera réouverte le 1<sup>er</sup> avril 1962; elle sera gérée comme en 1961, par M. et Mme Lani. Le gérant pourra éventuellement fournir des repas froids aux pensionnaires désirant excursionner, sans qu'ils aient à payer de supplément. Pour les enfants en bas-âge, il sera servi à chaque repas, un plat de régime.

Prix de la pension complète y compris le service pour 1962 (boisson non comprise):

- 22,50 à 25,00 NF pour les chambres avec salle de bains ou douche;
- 15,00 NF pour les enfants de 8 à 12 ans;
- 10,00 NF pour les enfants de 5 à 8 ans;
- 6,00 NF pour les enfants de moins de 5 ans.

Ces prix seront pratiqués du 15 juin au 15 septembre. Hors saison, 20 % de réduction.

Les demandes de séjours sont à adresser directement au gérant, avec le plus de précisions possible : date du séjour, durée, nombre de personnes, etc. Les demandes déjà reçues par le Secrétariat de la Koumia, lui ont été transmises. Les réservations sont faites au fur et à mesure de l'arrivée des demandes. Les intéressés seront prévenus directement par le gérant. Un certain nombre de chambres sont, par contrat, laissées à la disposition du gérant, les membres de la Koumia ayant naturellement priorité. Si une famille ne peut utiliser la réservation qui lui a été accordée, elle est instamment priée de le faire savoir le plus rapidement possible au gérant, pour permettre l'attribution en temps utile des places ainsi rendues disponibles.

Les familles doivent apporter avec elles les alèzes ou tissus caoutchoutés pour les enfants en bas-âge.

Les pensions seront réglées intégralement par les familles directement au gérant qui est seul responsable de la gestion et de la bonne marche de la maison.

Adresse du gérant : M. Lani, Hôtel des Pins, avenue de la Gare, Boulouris-sur-Mer (Var).

Jusqu'au 1<sup>er</sup> avril 1962: Restaurant l'Atlantique, 51, boulevard Magenta, à Paris.

# HISTORIQUE

## des GOUMS MAROCAINS

(SUITE)

### 39° G O U M

- Créé le 1<sup>er</sup> novembre 1929, à TELOUET (Marrakech).
- Stationne dans le cercle de OUARZAZATE jusqu'à la guerre.
- Fait partie du 15<sup>e</sup> Tabor en 1943 et prend part avec le 2<sup>e</sup> G. T. M. aux campagnes de TUNISIE, de CORSE, Ile d'ELBE, GRANCE et ALLEMAGNE.
- Dissous le 1<sup>er</sup> mai 1946.
- Recréé le 1<sup>er</sup> juin 1951, à BOULEMANE par changement de numéro avec le 84<sup>e</sup> Goum (10<sup>e</sup> Tabor).
- Quitte le 10<sup>e</sup> Tabor le 1<sup>er</sup> août 1951 et va s'installer à TAHAR-SOUK (FEZ) le 23 août 1951.
- Fait partie du 3<sup>e</sup> Tabor en août 1955 et participe aux opérations de maintien de l'ordre en Algérie (Aurès).
- Rejoint le MAROC en mars 1956 et a ses effectifs marocains répartis entre différents goums.
- Dissous le 12 mai 1956 à SEFROU.

#### Principaux postes tenus au Maroc :

|                  |                  |
|------------------|------------------|
| Telouet          | — 1929           |
| Kelaa des Mgouna | — 1951-1955      |
| Boulemane        | — septembre 1933 |
| Msemrir          | — décembre 1930  |
| Taharsouk        | — avril 1930     |



### 40° G O U M

- Créé le 1<sup>er</sup> novembre à TAROUDANT.
- Séjourne dans différents postes de l'Anti-Atlas et du BANI avant de s'installer aux AIT BAHHA (Agadir) de juillet 1936 à octobre 1953.
- Fait partie du 10<sup>e</sup> Tabor et participe à la campagne d'Extrême-Orient du 21 janvier 1954 au 9 décembre 1954.
- Rapatrié sur le Maroc.
- En opérations en ALGERIE en mars 1955 dans l'Aurès avec le 10<sup>e</sup> Tabor.
- Rejoint le MAROC en Avril 1956.
- Passe ses effectifs marocains aux 42<sup>e</sup> et 46<sup>e</sup> Goums.
- Dissous le 12 mai 1956.

## Principaux postes tenus au Maroc :

|                    |                             |
|--------------------|-----------------------------|
| Taroudant          | — 1929-1930                 |
| Tagmout            | — 1930-1931                 |
| Tatta              | — mai 1931 - avril 1934     |
| Tarjicht (confins) | — avril 1934 - juillet 1936 |
| Ait Baha           | — 1936 - octobre 1953       |
| Mezguitem (Taza)   | — décembre 1954 - mars 1955 |

41<sup>e</sup> G O U M

- Créé le 1<sup>er</sup> novembre 1929 à BEKRIT (Meknès).
- Séjourne dans le Moyen et le Grand Atlas en particulier à AGOUDIM et à AIN LEUH.
- Fait partie du 5<sup>e</sup> Tabor au 4<sup>e</sup> G.T.M. en juin 1953 et participe aux campagnes d'Italie et d'Allemagne.
- Dissous avec son Tabor le 16 juillet 1946.
- Recréé le 1<sup>er</sup> juin 1951 par changement de numéro avec le 85<sup>e</sup> Goum du 10<sup>e</sup> Tabor.
- Quitte le 10<sup>e</sup> Tabor en juillet 1951 et stationne à IMMOUZER des MARMOUCHA, puis à RAFSAI à partir d'avril 1953.
- Est envoyé en maintien de l'ordre en TUNISIE (à GAFSA et KASSERINE) du 12 juin 1954 au 10 août 1954.
- Dissous vers mars 1956 à RAFSAI.

## Principaux postes tenus au Maroc :

|                        |  |
|------------------------|--|
| Bekrit                 | — 1 <sup>er</sup> novembre 1929 au 12 avril 32 |
| Agoudine               | — mai 1932 - août 1936                         |
| Ain Leuh               | — août 1936 - Juin 1943                        |
| Immuuzer des Marmoucha | — Juin 1951 - avril 1953                       |
| Rafsai                 | — avril 1953 - mars 1956                       |

42<sup>e</sup> G O U M

- Créé le 1<sup>er</sup> avril 1931, à RATBA (Fez).
- Stationne dans le cercle du Moyen OUERGHA jusqu'en 1951.
- Entre dans la composition du 9<sup>e</sup> Tabor en juillet 1951 et s'installe à IMMOUZER des MARMOUCHA d'où il part en Extrême-Orient en avril 1952 pour en revenir deux ans après.
- Dissous durant les congés de fin de campagne est reconstitué le 23 août 1954, à TAGUEFLT (Tadla).
- Est dirigé sur BOURED (Taza) en novembre 1955 puis revient dans le Tadla à AIT OUARDA où il est dissous le 12 mai 1956 et devient la 28<sup>e</sup> compagnie du 6<sup>e</sup> Bataillon d'Infanterie des Forces Armées Royales à KASBAH-TADLA.

## Principaux postes tenus au Maroc :

|                        |                             |
|------------------------|-----------------------------|
| Ratba                  | — 1931 - 1947               |
| Rafsai                 | — avril 1947 - juillet 1961 |
| Immuuzer des Marmoucha | — juillet 1951 - avril 1952 |

|                    |                                |
|--------------------|--------------------------------|
| Tafueflt (Tadla)   | — août 1954 - novembre 1955    |
| Boured (Taza)      | — novembre 1955 - janvier 1956 |
| Ait Ouarda (Tadla) | — février 1956 - mai 1956      |



## 43° G O U M

- Créé le 1<sup>er</sup> avril 1931 à HADADA (Fez).
- Stationne jusqu'en 1950 dans le cercle de TAOUNATE puis dans le TADLA en maintien de l'ordre.
- Entre dans la composition du 10<sup>e</sup> Tabor le 1<sup>er</sup> septembre 1953 et séjourne en Extrême-Orient avec cette unité du 11 février 1954 au 13 novembre 1954, puis en Algérie (Aurès) de mars 1955 à mars 1956, date à laquelle ses effectifs sont répartis entre les 23<sup>e</sup> et 60<sup>e</sup> Goums.
- Est définitivement dissous le 12 mai 1956.

## Principaux postes tenus au Maroc :

|                                      |                               |
|--------------------------------------|-------------------------------|
| Hadada<br>(cercle du Moyen Ouegha)   | — avril 1931 à février 1947   |
| Taounate<br>(cercle du Moyen Ouegha) | — février 1947 - octobre 1950 |
| Nkheila (dét. de garde)              | — octobre 1950 - mars 1951    |
| Tagueflt (Tadla)                     | — mars - septembre 1951       |
| Sefrou (10 <sup>e</sup> Tabor)       | — octobre 1953 - février 1954 |
| Sefrou                               | — mars - mai 1956             |



## 44° G O U M

- Créé le 1<sup>er</sup> avril 1931, à AHERMOUMOU (Fez).
- Stationne en 1932-1933 dans le cercle de MIDELT et participe aux opérations de l'Atlas Central de l'été 1933.
- Est installé ensuite au pays ZAIAN avant de construire le poste de OUED NOUN dans les confins du DRAA.
- En septembre 1944, s'installe à AIT ABDALLAH (Taroudant) jusqu'en juillet 1955, date à laquelle il fait partie du 3<sup>e</sup> Tabor.
- En opérations du maintien de l'ordre en Algérie (relève le 31<sup>e</sup> Goum à BABAR (Aurès)).
- Rejoint le Maroc en avril 1956 et a ses effectifs répartis entre différents goums.
- Dissous définitivement le 12 mai 1956, à SEFROU.

## Principaux postes tenus au Maroc :

|                               |                                 |
|-------------------------------|---------------------------------|
| Ahermoumou (Fez)              | — mai 1931 - juillet 1932       |
| Tighist (Cercle de Midelt)    | juillet 1932 - novembre 1932    |
| Agoudal (Tadla)               | — novembre 1933 - mai 1934      |
| Oued Noun (Confins)           | — mai 1934 - septembre 1944     |
| Ait Abdallah (Taroudant)      | — septembre 1944 - juillet 1955 |
| Sefrou (3 <sup>e</sup> Tabor) | — avril - mai 1956.             |

## 45° G O U M

- Créé le 1<sup>er</sup> mai 1931, à AKNOUL (Fez).
- Stationne dans ce même poste jusqu'en 1954, date à laquelle il entre dans la composition du 8<sup>e</sup> Tabor.
- Séjourne en Extrême-Orient du 15 mars 1954 à Décembre 1954.
- En Algérie de février à novembre 1955.
- Relevé par le 35<sup>e</sup> Goum qui prend sa place à BOULEMANE du DADES et est dissous le 12 mai 1956 pour devenir la 36<sup>e</sup> compagnie du 8<sup>e</sup> Bataillon des F. A. R. à OUJDA.

## Principaux postes tenus au Maroc :

|                                   |                            |
|-----------------------------------|----------------------------|
| Aknoul (Fez)                      | — mai 1931 - janvier 1954  |
| Sefrou (8 <sup>e</sup> Tabor)     | — janvier - mars 1954      |
| Boulemane du Dades<br>(Marrakech) | — novembre 1955 - mai 1956 |



## 46° G O U M

- Créé le 1<sup>er</sup> mai 1931, à ERFOUD (Tafilalet).
- Prend part aux opérations de pacification dans les Confins Algéro-Marocains et du Djebel SAGHO.
- Stationne à partir de 1933 dans la région de MARRAKECH jusqu'à son envoi dans le Maroc Oriental pendant la guerre.
- Est dissous à TAFORALT le 1<sup>er</sup> février 1945.
- Réformé le 1<sup>er</sup> juin 1951 par changement de numéro avec le 100<sup>e</sup> Goum à Camp BERTEAUX (OUJDA).
- Entre dans la composition du 9<sup>e</sup> Tabor en juillet 1951.
- Séjourne en Extrême-Orient avec cette unité d'avril 1952 à avril 1954.
- Recréé après les congés de fin de campagne à TALSINI (Tafilalet) en août 1954.
- Devient la 35<sup>e</sup> compagnie du 7<sup>e</sup> Bataillon des F.A.R. le 12 mai 1946.

## Principaux postes tenus au Maroc :

|                            |  |
|----------------------------|--|
| Erfoud (Tafilalet)         | — 1931 - 1933                            |
| Agadir Tissint (Marrakech) | — 1934                                   |
| Anzi (Marrakech)           | — 1934 - 1943                            |
| Tafuralt (Oujda)           | — 1943 - 1945                            |
| Camp Berteaux (Oujda)      | — 1 <sup>er</sup> juin 1951 - avril 1952 |
| Talsint (Tafilalet)        | — août 1954 - mai 1956.                  |



## 47° G O U M

- Créé le 1<sup>er</sup> octobre 1931, aux AIT MHAMED (Marrakech).
- Entre dans la composition du 1<sup>er</sup> Tabor du 2<sup>e</sup> G. T. M. et prend part à la campagne de Tunisie en 1943.
- Passe ensuite au 15<sup>e</sup> Tabor et se couvre de gloire en CORSE, à l'île d'ELBE, en PROVENCE, dans les VOSGES et en ALLEMAGNE.

- (Morts au Champ d'Honneur de 1943 à 1945: 5 officiers - 3 s/officiers - 41 goumiers).
- Dissous le 1<sup>er</sup> mai 1946 avec le XV<sup>e</sup> Tabor à son retour d'occupation en Allemagne.
  - Recréé le 1<sup>er</sup> octobre 1952 à NKHEILA (Rabat) par changement de numéro avec le 58<sup>e</sup> goum du 1<sup>er</sup> Tabor rentrant d'Extrême-Orient.
  - Devient le 12 mai 1956 la 2<sup>e</sup> compagnie du 2<sup>e</sup> Bataillon des Forces Armées Royales.

**Principaux postes tenus au Maroc :**

|                                  |                     |
|----------------------------------|---------------------|
| Ait Mhamed (Marrakech)           | — octobre 1931-1942 |
| Azizal (2 <sup>e</sup> G. T. M.) | — 1942-1943         |
| Nkheila                          | — 1952-1956         |



**48<sup>e</sup> G O U M**

- Créé le 1<sup>er</sup> avril 1932 à IGHERM (cercle de TAROUDANT).
- Participe aux opérations de l'Anti-Atlas et stationne à partir de 1935 dans le cercle de TIZNIT jusqu'à son affectation au 3<sup>e</sup> Tabor en 1954.
- En opérations de maintien de l'ordre en TUNISIE avec ce Tabor d'octobre 1954 à avril 1955, puis en Algérie (Aurès) jusqu'en octobre 1955.
- S'installe à DEMNAT (Marrakech) où il devient la 23<sup>e</sup> compagnie du 5<sup>e</sup> Bataillon des Forces Armées Royales le 12 mai 1956.

**Principaux postes tenus au Maroc :**

|                                  |                             |
|----------------------------------|-----------------------------|
| Igherm (Cercle de Taroudant)     | — 1932-1934                 |
| Tanalt et Ait Baha               | — 1935-1936                 |
| Anja (Cercle de Tiznit)          | — août 1936-1946            |
| Bouizakarn (Cercle de Tiznit)    | — juin 1946-1954            |
| Boulemane (3 <sup>e</sup> Tabor) | — mai 1954 - septembre 1952 |
| Demnat (Marrakech)               | — octobre 1955 - mai 1956   |

(A suivre.)



## *La Vie des Sections*

# PARIS

### Le Souvenir de nos morts d'Italie

Comme chaque année à pareille époque, nos camarades du Corps Expéditionnaire Français ont fait célébrer le 4 février dernier, en la chapelle des Invalides, une Messe à la mémoire des morts de la Campagne d'Italie.

Le Général Guillaume et le Général Massiet du Biest étaient aux places d'honneur aux côtés du Maréchal Juin et de tous les autres chefs artisans de l'épopée française en Italie qui avaient pu venir assister à cette cérémonie du souvenir.

Le R.P. Jarraud, aumônier du Corps Expéditionnaire Français de 1943 à 1944, allait dans son allocution faire une bien émouvante évocation de ce que fut cette magnifique troupe forgée sur le sol d'Afrique avec des chefs et des soldats si différents d'origine, de races et de religions, mais unis véritablement dans le sens du devoir sous l'autorité d'un chef digne de ce nom.

La Koumia était représentée à cette cérémonie par une importante délégation parmi laquelle on a pu reconnaître: le Général de Saint-Bon, le Colonel Betbeder, le Commandant Crochard, le Lieutenant-Colonel Jouin, le Colonel Tasle, le Colonel Le Boiteux, Oxenaar, Roustan, Chaplot, et bien d'autres camarades dont nous nous excusons de ne pouvoir citer les noms.



Le Lt-Colonel Jouin, Chef de la Section Outre-Mer du Service Historique de l'Armée au Château de Vincennes, rappelle à tous les membres de la Koumia qu'il est à leur entière disposition pour leur communiquer tous renseignements d'ordre administratif ou historique concernant les goums.

Les archives de ces unités sont en effet en quasi totalité entreposées à Vincennes et exploitables grâce à l'énorme travail de classement réalisé en 1957 par le Colonel Bertiaux.

Pour combler les lacunes existant dans les journaux de marche de certains goums, il est demandé à tous les anciens des forces supplétives possédant des pièces originales ou autres intéressantes, de se faire connaître au Service Historique. Si ces documents sont nécessaires pour compléter les archives existantes, leur envoi en communication sera envisagé pour photocopie.

Il est en particulier fait appel à tous ceux qui pourraient apporter leur contribution à la rédaction de l'historique des Maghzens de la Guerre, Harkas, Fezzas.

La documentation au sujet de ces « supplétifs » est insuffisante et il serait regrettable d'oublier ces modestes mais si souvent efficaces artisans des opérations de pacification du Maroc et jusqu'aux derniers jours du Protectorat.

Yves JOUIN.

# LYON



Photo de la manifestation du 11 novembre dernier, au cours de laquelle le Commandant Biard a été fait Commandeur de la Légion d'Honneur.

*(Les insignes lui sont remis par le Colonel Le Page, président de la Section de Lyon.)*

★

A la suite d'une lettre circulaire, qui apportait les vœux du Président mais qui, aussi, « battait le rappel », la réunion mensuelle du 12 janvier a connu presque un record d'affluence. L'assistance dépassait la vingtaine. Manque de chance le couscous n'était pas au rendez-vous. Il fut remplacé par une savoureuse choucroute. Nous y avons enregistré une rentrée dynamique, celle du camarade Corbelin, qui est un véritable boute-en-train. Après chants et histoires gauloises, il fut décidé de faire, sans désespérer, au ménage Delmail la visite domiciliaire promise... Le Bar était déjà fermé, mais à « l'appel guttural des djebels » la porte fut bientôt ouverte. A vrai dire, Delmail nous attendait et le champagne était déjà au frais... On en but quelques bouteilles et on se quitta en promettant de revenir...

Par contre, la réunion du 9 février ne réunit, autour du couscous, présent cette fois, que quelques impénitents. A noter cependant encore une rentrée jeune et également dynamique. Il s'agit de Marin-Cuvas, sous-officier en activité, affecté récemment à la S.A.T. de Lyon-Ouest. Entre autres qualités il connaît parfaitement « Je chant des Tabors » et le chante très bien.

A la prochaine réunion, prévue pour le 9 mars, les épouses ont été conviées. Espérons que les liens conjugaux aideront à resserrer les liens de camaraderie...

Le Président a reçu le 8 février la visite du Chef de Bataillon Chemier, qui vient de prendre une retraite anticipée, à Lyon, où il était Chef de la Sécurité Militaire. Nous rappelons son adresse : 32, allée Claude-Dumont, à Caluire. Tél. 29-51-55.

Au cours d'un déplacement à Chambéry, le Colonel Le Page a rendu visite au camarade Périgois, ancien du 2<sup>e</sup> G.T.M. et du 1<sup>er</sup> Tabor en Indochine qui fut aussi son compagnon de captivité. Celui-ci lui a proposé d'organiser pour le printemps une réunion de la section quelque part aux environs du Lac du Bourget; nous en reparlerons.

La section a été représentée, au cours de la période écoulée, par une délégation et son fanion, à plusieurs manifestations patriotiques, notamment le 11 février dernier, à une messe dédiée aux légionnaires morts pour la France.



## Le Lieutenant-Colonel LABATAILLE

Le Colonel Le Page nous écrit : « D'une lettre du chef de Bataillon Guidon, qui fut un de mes compagnons de captivité au Camp n° 1, au Nord Vietnam, après la malheureuse affaire de Cao-Bang en octobre 1950, je relève ces quelques lignes qui, relatant les conditions dans lesquelles il fit connaissance de notre regretté camarade, font honneur à la fois aux goumiers marocains et au Colonel Bataille, disparu dans ce combat.

« ...Et maintenant, si vous le voulez bien, je vais vous raconter comment j'ai connu le prestigieux officier de tabors Labataille et comment, ce jour-là, son exemple a décidé de ma vocation de goumier.

« J'appartenais, sauf votre respect, au 3<sup>e</sup> régiment de zouaves, dont je commandais comme lieutenant la 3<sup>e</sup> Compagnie, formée de bataillonnaires d'Afrique et de chaouias de l'Aurès. C'était au mois d'avril 1943, je ne peux pas vous préciser la date, mais c'était aux environs du 10 de ce mois. Depuis deux jours, j'occupais une position sur une ligne de crête dominant à l'Est la plaine d'Ousseltia.

En face de nous, l'ennemi tenait une position défensive solide hérissée d'armes automatiques nombreuses, position qui me dominait, mais dont j'étais séparé par une vallée assez profonde. Un piton pointu assez élevé dominait la crête occupée par l'ennemi et permettait aux Allemands de surveiller toute la plaine d'Ousseltia. J'occupais face à eux toute la contrepente et tout mouvement sur ma ligne de crête était accompagné de salves de 77 ce qui m'obligeait à être circonspect.

Ce matin-là, je déjeunais avec mes chefs de section tout en devisant sur les événements de la nuit. Nous étions assis face à l'ouest; tout à coup, notre attention fut attirée par un bombardement copieux dans la plaine; j'ajustai mes jumelles et je vis avec stupéfaction s'avancer, au petit galop, au beau milieu des obus, trois cavaliers, dont l'un portait un fanion. Ils ne changeaient ni d'allure ni de direction. Ils vinrent vers nous. Je vis que c'étaient trois goumiers. Il y avait un capitaine, un adjudant et un goumier. Ils s'arrêtèrent à trois pas de moi et le premier s'annonça d'un ton grave: « Labataille » et il ajouta: « C'est vous, Mon-

sieur, qui commandez cette unité ? ». Je me levai et me présentai : « Lieutenant Guidon ». Il descendit de cheval et me demanda de lui donner tous les renseignements que j'avais sur l'ennemi. Je les lui donnai (emplacements d'armes automatiques, mines, etc...).

Il remonta à cheval et me dit : « Eh bien, Monsieur, je ne vous félicite pas. Comment ? Il y a deux jours que vous êtes là et vous n'avez pas encore réussi à faire un seul prisonnier ? Ce soir, je passerai le col avec mon unité, avertissez vos sentinelles et vos patrouilles, à défaut d'ennemis, ils pourraient peut-être abattre les nôtres ! »

Il partit sur ces mots, me laissant abasourdi et passablement de mauvaise humeur.

Le soir, une longue colonne de goumiers passa près de mes hommes et s'engagea dans le no man's land; je les accompagnai pendant quelque temps, puis je rentrai à mon P.C. après leur avoir souhaité bonne chance; j'étais inquiet et ne dormis pas cette nuit. Vers minuit, il y eut en face de nous un intense feu d'artifice; on pouvait suivre aux lueurs des rafales les fluctuations du combat.

Vers cinq heures du matin, nous vîmes une longue colonne qui revenait en silence et je vis avec stupéfaction un bon nombre de prisonniers allemands; les goumiers ramenaient tous leurs morts et blessés. Mes hommes les saluèrent avec admiration. Quant à moi, je me retournai vers mes chefs de section, muets d'étonnement et je leur dis : « Je n'aurai de cesse que je me fasse affecter dans cette merveilleuse troupe ». J'ai réussi, comme vous le savez, à devenir goumier et je n'en suis pas peu fier. J'ai revu depuis, le Commandant Labataille, au combat, toujours aussi grand seigneur. Hélas! je suis un des derniers qui l'ait vu vivant dans les calcaires de Coxa.

Voilà, mon Colonel, ce que j'avais à vous raconter, puisque vous me le demandiez, je le fais avec un empressement mêlé de tristesse... ».



## MARSEILLE

Le banquet amical prévu lors de la dernière réunion a eu lieu le dimanche 14 janvier à la Pension Saint-Ange à Gemenos. Nombreux furent les camarades qui répondirent à l'appel du Président Baès puisque 35 personnes se trouvèrent réunies dans une ambiance des plus sympathiques.

Ce n'est pas au hasard que Gemenos avait été choisi comme lieu de réunion! Ce charmant village conserve dans sa terre les corps de quelques compagnons de combat qui payèrent de leur vie la libération de ce coin du terroir provençal.

Aussi, un émouvant hommage leur fut rendu en présence du maire de la localité dont il faut souligner l'excellent accueil qu'il tint à nous réserver, personnellement. Tous les présents se rendirent donc au petit cimetière où, après la minute de recueillement demandée par le Président et durant laquelle chacun revivait avec une profonde émotion cette époque héroïque, l'appel des morts fut effectué par le Président et le Lieutenant Hottier.

Une gerbe au ruban tricolore fut déposée au pied de la stèle.

Nous n'avons pas manqué de remercier M. le Maire et le personnel chargé du service de l'entretien du cimetière pour l'excellente tenue des tombes et abords.

De retour à la Pension Saint-Ange, un apéritif ouvrit le banquet.

Le Président Baès, dans son allocution de bienvenue, tint à faire remarquer que le Général Guillaume, retenu à Paris par des obligations impératives, était cependant de tout cœur avec nous.

Après l'excellent repas qui se prolongea fort tard dans une ambiance qui rappelait à tous les popotes d'autrefois, le Capitaine Santoni, nouveau venu à la Section, mais un des plus anciens des Goums, proposa de venir boire le coup de l'étrier au Snack-Bar qu'il venait d'ouvrir à Carnoux en Provence, cité nouvelle bâtie de toutes pièces par des rapatriés marocains.

C'est dans ce cadre rappelant certains coins de l'Atlas marocain et qui démontre d'une façon frappante le dynamisme et l'esprit d'entreprise des « Colonialistes » qu'eut lieu la séparation que chacun souhaite la plus courte possible.

Aussi le Président Baès pense-t-il déjà à une prochaine sortie pique-nique dès les prochains beaux jours, et souhaite-t-il nous y réunir plus nombreux encore.

Etaient présents à Gemenos :

Colonels: Thivolle, Delhumeau, Sirvent.

Commandant: Chaumaz.

Capitaine: Santoni.

Lieutenant: Hottier.

Et ex-sous-officiers: Conesa, Goumy, Labbat, Le Bachelet, Hubert, Baès, Setti, Akka et Mme Legoux.

Nombreux furent ceux ayant amené leur famille.

Le Capitaine Couffrant, secrétaire de la Section de Marseille, s'est excusé à la toute dernière minute et n'a pas pris part au banquet, un double décès par accident de la route étant survenu dans sa famille.

La section de Marseille tout entière prie Mme et M. le Capitaine Couffrant d'agréer l'expression de leur vive sympathie et leurs sincères condoléances.



## CORSE

*10 octobre 1962.* — Le camarade Firrolini, ancien du 2<sup>e</sup> G.T.M., combattant du Teghim, du Maroc, d'Indochine, est promu capitaine dans la réserve.

*10 janvier 1962.* — Mme Agostini, épouse de notre camarade le capitaine de réserve et fonctionnaire des Finances à l'Île-Rousse, offre au nom de la Koumia, des boîtes de bonbons aux familles des camarades de la région.

*2 février 1962.* — Le Président se rend à Belgodère où il félicite le nouveau capitaine Firroloni et offre des bonbons à sa famille et à celle du camarade Muraccioli.

*6 février 1962.* — Le camarade Belloni, lieutenant de réserve, adhère à la Section corse.

Nous sommes navrés que « Nice-Matin Corse » ait omis de mentionner la présence de M. l'Intendant Général Ghérardi au pèlerinage du 2-10-61 au col de Teghime. En effet, malgré son âge et une santé précaire, M. l'Intendant Général Ghérardi qui, comme maire de Bastia, reçut les Goumiers du 2<sup>e</sup> G.T.M. en 1943, tint à faire le pèlerinage au monument qu'il contribua à faire naître comme Président du Comité d'Action.

D'autre part, nous annonçons la mutation de M. B. Vaugon, Préfet de la Corse, à la Préfecture du Gard. M. Vaugon, grand ami des Goums, était Goumier d'Honneur.

Les 9 et 10 JUIN 1962

★

CÉRÉMONIE

DU

SOUVENIR

AU

MONUMENT

DES GOUMS MAROCAINS

à la Croix des Moinats

---

# VOSGES

## MANIFESTATION *de la* KOUMIA *dans les Vosges*

Les SAMEDI 9 et DIMANCHE 10 JUIN 1962



### PROGRAMME

#### ★ SAMEDI 9 JUIN

Départ de PARIS (lieu à fixer par la KOUMIA) à 6 heures précise.

La première partie du voyage est de 310 kilomètres environ, direction PARIS-TOUL à l'arrivée à TOUL, téléphoner au 2 à THOREY-LYAUTEY afin que le Colonel Pierre LYAUTEY puisse se rendre au devant de nos camarades.

Après TOUL prendre la route de VEZELIZE et direction de THOREY-LYAUTEY, arrivée probable à 11 heures 30.

Réception au Château de THOREY-LYAUTEY et visite du musée.

Apéritif offert par Pierre LYAUTEY.

**12 heures 30 :** Départ de THOREY-LYAUTEY, direction PRAY-sous-VAUDEMONT, arrivée vers 13 heures, déjeuner à l'Hôtellerie de SION, menu de 10 NF, comprenant Hors-d'Œuvres variés (crudités et charcuterie). Bouquetières de légumes (ou haricots verts — pommes maître-d'hôtel). Poulets rotis, (ou rosbif ou roti veau ou porc). Salade, plateau de fromage, coupe de fruits ou glace, petits fours, café. Dans le prix de ce repas est compté 1/4 vin ordinaire, 1/4 vin fin par personne, ainsi que les taxes.

**15 heures 30 :** Départ pour CHARMES, arrivée à CHARMES vers 16 heures 30. Dépôt de gerbe sur les tombes de Maurice et Claude BARRES (Cimetière de CHARMES).

Réception à la mairie de CHARMES, vin d'honneur offert par la municipalité ou par la Section des Vosges de la KOUMIA.

**17 heures 30 :** Départ de CHARMES pour CORNIMONT arrivée à CORNIMONT à 19 heures, reconnaissance des logements, les camarades seront pilotés par les RHIN ET DANUBE de CORNIMONT.

**20 heures :** Diner à l'Hôtel HUMBERT - Menu à 8 NF. tout compris.

★ *DIMANCHE 10 JUIN*

Rassemblement place de l'Eglise de Cornimont.

8 h. 30 Départ pour Planois.

9 h. 15 Offices Religieux en l'Eglise de Planois.

10 h. 30 Départ pour le Monument de la Croix des Moinats.

11 heures Cérémonie du Souvenir au Monument des Goums Marocains :

- Levés des Couleurs,
- Dépôts de gerbes,
- Minute de Silence,
- Allocution du Général Guillaume,
- Remise de Décorations sur le terre-plein de la route,
- Défilé des Troupes.

12 h. 15 Vin d'Honneur à la Bresse.

13 heures Banquet. Allocutions. Promotion de Goumiers d'Honneur.

16 heures Départ pour Paris.

Les camarades voulant terminer les fêtes de la Pentecôte à la maison Rhin et Danube de Wildenstein sont priés de ce faire connaître.



**Frais** — Ces prix sont donnés a titre indicatif. Ils intéressent les camarades de Paris et de grande banlieue, par personne :

|  |               |
|--|---------------|
| Voyage en car de luxe (sans strapontin)    |               |
| Aller et retour . . . . .                  | 33 NF.        |
| 3 repas à 10 NF. maximum . . . . .         | 30 NF.        |
| Frais d'Hôtel, une nuit, maximum . . . . . | 9 NF.         |
| Total par personne . . . . .               | <u>72 NF.</u> |

Pour les sections de province, les voyages de groupes, en autos particulières en cars ou par la S. N. C. F. seront organisés par les Présidents des Sections (les voyages groupés S. N. C. F. bénéficient d'une remise de 20 % - Renseignements à obtenir aux gares).

**Insigne de la Koumia** — Tous nos camarades sont instamment priés d'épingler leur insigne au revers de leur vêtement.



Une circulaire détaillée vous sera envoyée d'ici peu. Prenez dès maintenant contact avec notre Secrétaire Général - 33, Rue Paul-Valéry - PARIS (16<sup>e</sup>).



# HISTOIRE VÉCUE

## PAR UN DES NOTRES



Au Maroc — aux jours sombres de l'été 1925, lors du déferlement des hordes d'Abdelkrim vers Taza pour essayer de nous couper des renforts d'Algérie.

Les Mehallas chérifiennes, au nombre de plusieurs milliers de cavaliers de tribus, commandées par le Chef d'Escadrons Lahure, encadrées par des Contrôleurs Civils et des Officiers de Troupe volontaires, sont basées à Oued Ammelil, au nord-ouest de Taza. Le Khalifat du Sultan, à Fez, Si Mahmoud partage le sort des Mehallas.

Les Lieutenants de Ryllèce et Tikamar arrivent au P.C. la veille du jour où cette cavalerie doit se porter vers Sof el Casbah (Nord-Est Oued Ammelil) pour évaluer la force d'une bande riffaine signalée par l'aviation.

La crête, marquée par la Casbah, est atteinte dès le lever du jour, où nos partisans sont salués par des coups de feu nombreux des rebelles à pied.

A 7 heures le Commandant des Mehallas diffuse l'ordre qui suit : N° 46/M: Une Mia du Détachement d'Oued Zem restera dans les positions actuelles en faisant bien attention de ne pas se faire couper sur la droite et la gauche. Le Lieutenant Tikamar prendra le commandement de la Mia. » Signé : Lahure.

Tikamar étire sa ligne, le plus vite et le plus possible, le long de la crête, pour masquer le départ du gros des Mehallas.

Puis, en cavalier, stick et gants blancs, debout, il parcourt la ligne de ses tireurs et ordonne le feu, à son seul commandement, par salve, pour simuler l'arme automatique et contrôler la consommation des munitions.

Le Caïd Daoui, chef civil de la Mia, vieux baroudeur (il recevra la Légion d'Honneur pour sa belle conduite de ce jour) arrive vers l'officier et lui dit : « Nous voulons bien nous abriter derrière les « parpins » à condition que tu fasses comme nous; sois tranquille, nous te reconnaissons comme notre chef. »

Tikamar répond : « Caïd, t'en fais pas. Andi l'baraka. »

Les riffsains sont surpris et cessent leur progression. Compte rendu est adressé au commandant des Mehallas, tandis que quelques blessés et un tué sont évacués sur la base.

A 8 h. 30, parvient l'ordre qui suit : « Occupez même position jusqu'à nouvel ordre, mais pas d'accrochage. Si deviez vous replier, prévenez les deux pelotons de Spahis qui sont sur votre droite. » Signé : Cdt Ameil, Chef d'Etat-Major des Mehallas.

Au moment où arrive cet ordre, les Riffsains amorcent une poussée vers les Spahis commandés par le brave Lieutenant Lahennec (qui devait être victime du Djebel Sagho en 1932) bousculent ce détachement auquel ils font même deux prisonniers.

Tikamar réussit à dégager, par ses feux, les Spahis. Compte rendu est adressé au commandement. Evacuation 3 blessés.

A 11 h. 30 parvient l'ordre du suit :

« Au reçu de cet ordre et après avoir incendié la casbah, repliez-vous rapidement sur la rive gauche de l'Oued où vous devez trouver le détachement du Contrôleur civil Lacombe. Puis, en marchant droit vers le sud, rentrez à Oued Amelil. Toutefois, n'abandonnez pas les hauteurs avant de vous être assuré que les détachements du Contrôleur Mazoyer et les Spahis font facilement leur mouvement de repli. » Signé: Lahure.

Le décrochage s'opère à partir de 13 heures après le repli des détachements des ailes, et l'arrivée à Oued Ammelil a lieu vers 15 heures.

Tikamar rend compte: mission remplie.

Le Lieutenant Ryllec vient fortement serrer la main de son camarade de promo...

Celui-ci est au comble de la joie: son cœur bat à l'unisson de celui de ses braves... et il pense que:

« Vivre intensément, il n'y a que cela de vrai. »

MARCHETTI-LECA.



## CONTRIBUTION

### *à la petite Histoire de notre temps*

La majorité de nos compatriotes ignore que, une certaine nuit de janvier 1937, l'existence même de la Troisième République fut gravement menacée à Agadir, au cours d'incidents ayant provoqué une certaine émotion dans les milieux gouvernementaux de Paris immédiatement alertés par les « Comités de vigilance du Front Populaire » du Sud Marocain et de Rabat.

Le rapport du chef du territoire par intérim — le titulaire étant fort opportunément parti en permission de quarante-huit heures — nous donne un aperçu « officiel » de cette soirée mémorable :

« Le 30 janvier, un bal était donné à l'Hôtel Paquet, à Agadir, au bénéfice de la Goutte de Lait.

« Ce même jour, un certain nombre d'officiers se réunissaient chez l'un d'entre eux, autour de M. Georges d'Esparbès, le célèbre spécialiste du Premier Empire, de passage dans le Souss.

« Au cours de la soirée on récita du Verlaine, du Victor Hugo, on évoqua l'épopée napoléonienne, la légende de l'Aigle, la légende des Siècles et on fit honneur au distingué écrivain.

« Au sortir de cette réunion le groupe se rendit dans un dancing d'Agadir où M. d'Esparbès demanda au chef d'orchestre de lui jouer « Napoléon ». Etranger, ce musicien déclara ignorer l'œuvre désirée.

« Faute de musique, le groupe qui festoyait se mit à crier « Vive l'Empereur - Vive le Roi », le tout dans un fracas de verrerie.

« Vers cinq heures du matin, ce même groupe fit son entrée dans la salle où se tenait le bal de la Goutte de Lait avec encore une cinquantaine de personnes dont plusieurs officiers de la garnison.

« Après s'être fait servir de la bière, les amis de M. d'Esparbès crièrent « Vive l'Empereur - Vive le Roi » en brisant leurs verres, l'un d'entre eux escalada le bar et se mit à tout dévaster en continuant à crier « Vive l'Empereur ».

« Dans la salle la réaction fut nulle et seul un jeune homme se leva en criant « Vive la France » et une longue discussion s'engagea avec le groupe d'officiers pour déterminer s'il était légitime d'identifier la France et son passé tel que l'évoquent ses rois et ses empereurs... »

Les héros involontaires de ce nouveau « Coup d'Agadir » étaient les suivants :

- le Capitaine Reymond, Chef du Bureau des A.I. du Territoire d'Agadir.
- le Capitaine Piccardat, Chef du Poste des Aït-Abdallah.
- le Capitaine Turnier, récemment arrivé au Bureau du Territoire.
- le Lieutenant Blanckaert, de l'Etat-Major des Confins.
- le Lieutenant interprète Rabia, du Bureau des A.I. d'Inezgane.
- l'Inspecteur Adj. des Eaux et Forêts Desjeux.

Bien entendu toute cette histoire se termina par de nombreux jours d'arrêts de rigueur, des rapports sur « l'état d'esprit » à tous les échelons, quelques mutations... et un grand sentiment de fierté chez ceux qui avaient sauvé la République... cette République qui depuis a résisté à des « coups » bien plus dangereux, en se contentant de changer de numérotation...

# LE CARNET DES GOUMS

## NAISSANCES.

Le Colonel et Madame Flye-Sainte-Marie ont la joie d'annoncer la naissance de leur troisième enfant: Anne (Arradon, Morbihan).

Le Capitaine et Madame Max. Gantet nous annoncent la naissance de leur fille Isabelle (Francheville, Rhône).

M. et Mme Albert Duho (La Garde-Adhémar, Drôme), nous font part de la naissance de leur quatrième enfant: Evelyne, le 7 février 1962.

Nos félicitations et nos vœux.



## DECES.

Le Lt-Colonel Louis Goubeaux vient de disparaître après une courte maladie, le 14 décembre dernier. Il servit longtemps aux Affaires Indigènes, après avoir eu une carrière particulièrement brillante dans l'Infanterie et l'Aviation d'observation.

Engagé volontaire en 1916, il gagna tous ses grades au feu durant la première Guerre mondiale et au Maroc à partir de 1925 dans les rangs du 63<sup>e</sup> R.T.M. et du 66<sup>e</sup> R.T.M., régiment glorieux entre tous et il fut grièvement blessé en juillet 1926 dans la tache de Taza.

Détaché aux Affaires Indigènes dans le Sud Marocain en 1927, il entra aux Services Spéciaux en 1929 et fut en poste dans le Riff puis dans l'Atlas Central et la Région de Marrakech.

Affecté sur sa demande au 9<sup>e</sup> R.T.M. au moment de la guerre, il fut blessé deux fois en juin 1940 et fait prisonnier. Son évvasion quelques semaines plus tard se réalisa dans des circonstances qui seraient dignes d'être relatées en détail.

Revenu au Maroc, il termine sa carrière militaire active en 1948 après avoir été chef du Bureau du Cercle d'Azrou et du Territoire des Confins à Tiznit.

Il se retira à Casablanca jusqu'en 1957 puis s'installa à Verdun, sa région d'origine.

Tous ceux qui ont connu le Lt-Colonel Goubeaux garderont un souvenir ému de cet excellent camarade et de ce grand soldat, Commandeur de la Légion d'Honneur en 1948, blessé à quatre reprises sur le champ de bataille et ayant mérité dix citations, dont quatre à l'ordre de l'Armée, au cours des deux guerres mondiales et de la campagne du Maroc.

Y. JOUIN.

## MORT du COLONEL Roger BOULET-DESBAREAU

Le jour même où se tenait à Paris l'Assemblée de la Koumia, mourait à Equemauville, dans le Calvados, notre camarade le Colonel Roger Boulet-Desbareau.

Un télégramme adressé à notre Président d'honneur, le Général d'Armée Guillaume nous apportait le lendemain cette triste nouvelle.

Le 31 janvier, une délégation de la Koumia conduite par le Général Massiet du Biest, ancien Commandant du 3<sup>e</sup> G.T.M. et ancien chef du Colonel Roger Boulet-Desbareau, se rendait à Equemauville assister aux obsèques de ce dernier.

Le Général Guillaume, empêché, n'avait pu lui-même venir saluer Mme Boulet-Desbareau et lui exprimer, ainsi qu'à sa famille, la peine profonde que cette brusque disparition provoquait chez tous les camarades de ce brillant officier.

Accompagnant le Général Massiet du Biest, le Général de Saint-Bon, également ancien du 3<sup>e</sup> G.T.M., le Colonel Jouhaud, le Commandant G. Crochard de la Koumia, représentaient l'Association.

Une couronne était déposée au nom de cette dernière.

Le Colonel Jean Boulet-Desbareau, frère de notre ami et lui-même ancien des Goums, qui conduisait le deuil, avait tenu à porter lui-même le coussin sur lequel étaient épinglées les nombreuses décorations et médailles de son aîné, magnifique soldat au courage légendaire, Cravate de Commandeur de la Légion d'Honneur, Croix de Guerre avec palmes et étoiles.

La petite église d'Equemauville était trop petite pour contenir les parents, les amis, les voisins, les habitants de la commune et les délégations des Associations patriotiques de la région d'Honfleur venues avec leurs drapeaux.

Après le service funèbre, dans le cimetière d'Equemauville, devant la tombe ouverte entourée des drapeaux, que le Colonel Roger Boulet-Desbareau avait si bien servis et qui claquaient au vent froid de janvier, dans l'émotion de tous, le vice-président de l'Association locale des anciens combattants, dont le Colonel était le président, retraça le brillant passé militaire du disparu :

Issu d'une famille où le métier des armes fut toujours à l'honneur, le Colonel était le fils du Général Boulet-Desbareau qui mérita, après la grande guerre, le titre de « Réorganisateur de la Légion étrangère » ; le Général et ses deux fils totalisent 24 citations.

Il s'engage dès l'âge de 18 ans sans pouvoir participer aux derniers combats de la Grande Guerre, mais les T.O.E. du Levant et surtout du Maroc allaient lui permettre bien vite de montrer sa valeur militaire.

Parti comme volontaire en 1918, Roger Boulet-Desbareau participe aux campagnes de Syrie et de Cilicie dans des conditions particulièrement rudes. Au cours de cette campagne, il est cité à l'ordre de l'Armée.

Démobilisé en 1921, il s'engage au Bataillon de Chasseurs à Pied de Thionville et prépare le concours des élèves-officiers de Saint-Maixent.

Affecté aux Affaires Indigènes il va servir longtemps dans le Tafilalet à Tarda puis à Goumina où il commandera le 33<sup>e</sup> Goum de 1929 à 1935. C'est avec cette unité d'élite que le lieutenant Boulet-Desbareau sera cité quatre fois à l'ordre de l'armée dans les luttes incessantes contre les Aït Hammou ou les opérations du Grand Atlas, du Kerkla, du Djebel Sagho. Blessé en août 1933 au Baddou, il est nommé officier de la Légion d'Honneur à titre exceptionnel.

La fin de la pacification le trouve chef du Bureau des Affaires Indigènes du Meghraoua qu'il quittera pour prendre le commandement d'abord clandestin, du 10<sup>e</sup> Tabor à Taforalt, futur élément du 3<sup>e</sup> G.T.M. qui allait être constitué au printemps 1943.

Le Commandant Boulet-Desbareau allait se distinguer avec ses goumiers à la prise du Mont-Cassin, dans l'offensive de mai-juin 1944 vers Rome et Sienna et en août de la même année au moment de la prise de Marseille, puis dans les Vosges.

Trois citations à l'ordre de l'armée viendront s'ajouter aux huit autres à divers titres, ainsi que la cravate de Commandeur de la Légion d'Honneur en 1948.

Entre temps, le Lt-Colonel Boulet-Desbareau était devenu chef du Cercle du Dadès Todra de 1948 à 1951, puis Commandant le Territoire d'Ouezzane jusqu'à sa mise à la retraite en 1955.

Il se retira dans sa propriété près d'Honfleur, berceau de sa famille maternelle, où la mort vint si brusquement l'arracher à l'affection des siens.

Le Général Massiet du Biest prend alors la parole :

« Colonel Boulet-Desbareau,

« C'est votre Colonel du 3<sup>e</sup> Groupe de Tabors Marocains des années « 1943 à 1946 qui est venu, entouré d'une délégation de vos camarades « de la Koumia, association des anciens Goums et des Affaires Indigènes « du Maroc, rendre un dernier hommage à l'ardent et amical compagnon « que vous avez été.

« Nous sommes venus exprimer à tous les vôtres, nos sentiments « d'estime et d'affection dans la douleur que leur inflige votre si brutale « disparition.

« Dans la paix du Seigneur, vous avez rejoint tant de vos nombreux « compagnons d'armes qui furent aussi les nôtres.

« Nous les associons tous à vous dans notre peine et dans notre fidèle « et pieux souvenir. »

Ayant exprimé à la famille ses vives condoléances, chacun en se retirant ne manquait pas d'évoquer le sort de ce magnifique soldat qui avait tant de fois, au long de sa vie militaire, frôlé la mort et qui a été terrassé par celle-ci alors que dans ses prés, il se livrait, comme chaque jour, au travail agricole.

La Comtesse Paul de Fleurieu, mère du Colonel Charles de Fleurieu est décédée le 2 février dernier, dans sa propriété en Beaujolais près d'Armas.

La Koumia présente ses bien sincères condoléances au Vice-Président de la Section de Lyon et à sa famille si éprouvée par ce deuil.

Nous avons appris, le jour même de son enterrement, le décès du Colonel Robert Christian, ancien des A.I., membre de notre Association. La Koumia est désolée de n'avoir pas été en mesure d'envoyer une délégation pour assister aux obsèques de notre camarade. Le Général Leblanc, Président de la Koumia, les membres du Conseil d'administration et tous les camarades de la Koumia adressent à Mme Robert Christian et à sa famille l'expression de leurs condoléances les plus vives.

Mme Deshorties a fait une demande au Ministère des Anciens Combattants pour que le corps de son mari, le Colonel Robert Deshorties, décédé à Marrakech le 20 mai 1961, soit exhumé et inhumé à nouveau dans son village natal à Verteillac, près de Ribérac (Dordogne).

Le Président de la Section de Bordeaux, les membres de la Section de Bordeaux et tous les camarades des départements limitrophes seront informés en temps utile de la date à laquelle l'inhumation définitive du Colonel Deshorties sera faite à Verteillac (cette inhumation aura lieu vraisemblablement dans le courant du mois de mai).

#### NOMINATIONS.

Au grade de *Chef de Bataillon* :

Le Capitaine Abel MOUTIN.

Le Capitaine André PASQUIER.

Au grade de *Chef d'Escadrons* :

Le Capitaine Yves SALKIN.

Le Capitaine Roger MATHONIERE (réserve).

*Promotion dans l'Ordre de la Légion d'Honneur* :

Sont promus *Commandeur* :

Lieutenant-Colonel Christian d'HAUTEVILLE.

Colonel Henri DELCROS.

Colonel Robert DU BOIS.

Chef de Bataillon Alain DU BUS.

Colonel DELHUMEAU.

Colonel Georges BOSS.

Lt-Colonel André BIARD.

Lt-Colonel Jean SAULAY.

Lt-Colonel Guy BOULA DU MAREUIL.

Colonel Jean FRANCHI.

Colonel Emile RIEHL.

Sont promus *Officiers* :

Chef de Bataillon André PASQUIER.

Chef de Bataillon Joseph BESSIERES.

Chef de Bataillon Jean EGLOFF.

Chef de Bataillon Jean DELACOURT.

Commandant Bernard de CHILLY.

Sont promus *Chevaliers* :

Chef de Bataillon Hippolyte BERENGUIER.

Chef de Bataillon Pierre BRENGUIER.

Chef de Bataillon Pierre BRASSENS.

Capitaine Louis BACH.

Capitaine Charles ZOPPIS.

Capitaine Louis GUILLOTEAU.

Capitaine Georges MOUTIER.

Capitaine Paul COGNEE.

Enfin, nous avons le grand plaisir d'adresser nos affectueuses félicitations à notre Vice-Président Michel BOUIS qui vient d'être promu Officier de la Légion d'Honneur, ainsi qu'à notre ami André MARDINI, qui vient de recevoir la Médaille des Evadés.

A tous bravo ! Nous nous excusons des erreurs et surtout des nombreuses omissions que nous commettons inévitablement dans cette rubrique et nous prions tous nos camarades de bien vouloir nous aider à les limiter au maximum.



#### CHANGEMENTS D'ADRESSES :

Le Commandant SALKIN (anciennement S.P. 86.219) nous fait part de sa nouvelle adresse: 66, rue de Vaugirard, Paris-6<sup>e</sup>.

Ainsi que Léonard GARRY, dont la nouvelle adresse est : Immeuble Beausoleil, rue de l'Union, Oloron-Sainte-Marie (Basses-Pyrénées).



Voici la liste des camarades qui n'ont pas été atteints à leur dernière adresse et dont la correspondance nous a été retournée:

M. Henri BARRION, 80, rue de Lille, Paris-7<sup>e</sup>.

M. LEINENKIEGEL LE COCQ, 8, rue Albert-Joly, Versailles.

M. Marcel LORY, 86, avenue Louis-Blanc, La Varenne.

Capitaine PETIT, 2/5<sup>e</sup> R.T.P., Auxerre.

Mme Richard WATTS, 4, allée Ambroise-Paré, Nanterre.

ERRATUM. — Dans le Bulletin n° 16, il a été commis l'erreur suivante :  
A André HATTIER, qui habite: 3, rue du Monastère, Marseille-4°, il a été donné l'adresse de Roger HUBERT, qui habite 60, rue Louis-Astruc, à Marseille, et vice versa.

Nous nous excusons de cette erreur.

#### OFFRE D'EMPLOI.

Le Lt-Colonel FERRY, Chef du Service des Affaires Sahariennes, offre plusieurs emplois d'agents d'encadrement au Makhzen Saharien du département des Oasis :

- Trois de méharistes,
- Deux de comptables.

Ces emplois seraient susceptibles d'intéresser des adjudants ou sergents chefs, récemment mis à la retraite, âgés de moins de 40 ans et désirant reprendre une vie active.

A titre indicatif, l'indice de solde brut pour un chef de Groupe après 15 ans de service est de 245.

Les candidats éventuels devront s'adresser à M. le Chef de Service des Affaires Sahariennes, 27, rue Oudinot, Paris-7°, 3° étage, porte 261, où ils pourront obtenir tous les renseignements désirés.

\*\*\*

#### NOUVELLES DIVERSES.

*Bibliographie.* — Nous signalons à nos camarades :

Le livre de notre ami Pierre LYAUTEY: « Magdelaine de Médicis, la Corsaire des Iles d'Or ».

L'Histoire de l'Algérie de l'Antiquité à nos jours, par Georges MARÇAIS, de l'Institut (père de Philippe Marçais, député d'Alger), Jean LASSUS, directeur des Antiquités d'Algérie, etc... Illustré et 100 documents (aux Productions de Paris).

\*

\*\*

A l'occasion de la nouvelle année, le Secrétariat a reçu des vœux nombreux adressés à tous les membres de l'Association.

Dans l'impossibilité de répondre à tous individuellement, le Conseil se fait l'interprète de tous pour remercier ces camarades et leur adresser ses vœux en retour.



### PENSIONS MILITAIRES D'INVALIDITÉ

---

## Droits des Veuves et des Orphelins

---

#### 1) DES DROITS A PENSION.

Aux termes de la loi ont droit à pension :

a) Les veuves des militaires dont la mort a été causée par des blessures ou des suites de blessures reçues au cours d'événements de guerre ou par des accidents ou suites d'accidents éprouvés par le fait ou à l'occasion du service;

b) Les veuves des militaires dont la mort a été causée par des maladies contractées en service ou aggravées par suite de fatigues, dangers ou accidents survenus par le fait ou à l'occasion du service;

c) Les veuves des militaires morts en jouissance d'une pension définitive ou temporaire correspondant à une invalidité égale ou supérieure à 60 % ou en possession de droits à cette pension.

Dans ces trois cas, il y a droit à pension si le mariage est antérieur soit à l'origine, soit à l'aggravation de la blessure ou de la maladie qui a causé le décès. Le droit n'est pas acquis s'il est établi qu'au moment du mariage l'état du mari laissait prévoir une issue fatale à brève échéance.

En outre, les femmes ayant épousé un mutilé de guerre atteint d'une invalidité égale ou supérieure à 80 % ont droit (1) à pension de réversion si le mariage a été contracté dans les deux ans de la réforme de leur époux ou de la cessation des hostilités, et si ce mariage a duré une année ou a été rompu par la mort accidentelle de l'époux.

Peuvent également prétendre à pension de réversion les veuves visées aux alinéas a) et b) ci-dessus si le mariage contracté postérieurement soit à la blessure, soit à la maladie, soit à l'aggravation, soit à la cessation de l'activité, a duré deux ans.

En cas de décès de la mère ou lorsqu'elle est inhabile à recevoir la pension, les droits passent aux enfants mineurs.

Les veuves qui contractent un nouveau mariage ou vivent en concubinage perdent les droits à pension qui passent éventuellement aux enfants mineurs du défunt.

## 2) FIXATION DU TAUX DE LA PENSION.

a) Le taux de la pension est, pour les veuves non remariées, d'un montant au moins égal à la moitié de la pension allouée à un invalide de 100 % d'invalidité du même grade, ou ayant occupé le même emploi que le mari, si la mort de ce dernier a été causée:

— par des blessures ou suites de blessures reçues au cours d'événements de guerre;

— par des accidents ou suites d'accidents éprouvés par le fait ou à l'occasion du service;

— par des maladies contractées ou aggravées par suite de fatigues, dangers ou accidents survenus par le fait à l'occasion du service;

b) Le taux est fixé au tiers de la même pension si le militaire est mort en jouissance d'une pension correspondant à une invalidité égale ou supérieure à 60 % ou en possession de droits à cette pension.

(Toutefois la pension au taux de réversion des veuves d'invalides, incapables de se mouvoir, de se conduire ou d'accomplir les actes essentiels de la vie, est égale à la moitié de la pension d'un invalide de 100 %.)

## 3) DISPOSITIONS DIVERSES.

Les veuves et orphelins titulaires d'une pension ont droit au régime des prestations familiales.

Les orphelins, les enfants adoptifs et les enfants de veuves, bénéficiaires du code des pensions d'invalidité, atteints d'une infirmité incurable les mettant dans l'impossibilité de gagner leur vie, conservent, même après leur majorité, le bénéfice de leur pension (1).

(1) Toutefois les veuves remariées, redevenues veuves ou divorcées à leur profit, recouvrent l'intégralité de leur droit à pension, si elles sont âgées de 60 ans au moins, ou de 55 ans en cas d'incapacité de travail égale ou supérieure à 80 % (B.O.P.P. 1954, page 629).

(1) Sauf dans le cas où ils pourraient être hospitalisés aux frais de l'Etat.

## 4) DECHEANCE SPECIALE DU DROIT A PENSION.

En cas de séparation de corps, la femme, contre laquelle cette séparation a été prononcée, ne peut prétendre à la pension de veuve.

Les enfants sont, dans ce cas, considérés comme orphelins.

La déchéance du droit est prononcée :

a) Lorsque le mari avait présenté au tribunal une requête en séparation de corps ou en divorce;

b) Lorsque n'ayant pas présenté de requête, il avait exprimé par écrit le désir de la faire mais en avait été empêché par suite de son état de mobilisé (1);

c) Lorsque la veuve est déchuë de ses droits.

Les enfants de la veuve sont transférés, le cas échéant, sur la tête des enfants mineurs du défunt, selon les règles édictées par les lois en vigueur.

N. B. — Le Secrétariat de la Koumia tient à la disposition des familles des camarades, quelques imprimés permettant la constitution complète des dossiers de liquidation de pension d'ancienneté et d'invalidité dont la production est indispensable pour obtenir la réversibilité au bénéfice de la veuve et des orphelins.

---

(1) Dans les deux cas, toutefois, la déchéance du droit à pension n'est pas encourue si le mobilisé a manifesté par un écrit ultérieur et d'une manière expresse, la volonté de renoncer à sa demande (article 59 du code des pensions).



# NOUVEAUX ADHÉRENTS de la KOUMIA

depuis Décembre 1961

| Noms et Prénoms   | Adresses  | Professions  |
|---|---|--|
| <b>BELLONI Clément</b><br><b>BOILEAU Guy</b><br><b>BOTZ Léon</b>                      | Palais Et-Antoine, Bastia (Corse)<br>138, r. Crois Nivert, Paris (15°)<br>12, rue Gaston Tune, Melun<br>(S.-et-M.)              | Capitaine  |
| <b>BROT Victor</b><br><b>CONESA Raymond</b><br><b>M<sup>me</sup> CROUX de LOUSTAL</b> | 47, rue des Acacias, Paris (17°)<br>195, av. Madrague, Marseille (8°)<br>48, rue Chateaubriand, Chatenay-<br>Malabry (S.-et-O.) | Colonel en retraite<br>Mécanicien  |
| <b>DECAN de CHATONVILLE</b><br><b>Yves</b><br><b>GRANGER P.</b>                       | 129, Chemin de Mazagran, Mar-<br>seille (9°)<br>32, Parc d'Ardenay, Palaiseau<br>(S.-et-O.)                                     | Agent immobilier<br>Général  |
| <b>LABARRERE Louis</b>  | 203, avenue de l'Ermitage, Bloc C<br>Le Bouscat (Gironde)   | Inspecteur Central<br>des contributions<br>Directes<br>Retraité<br>Colonel |
| <b>LABBAT François</b><br><b>de LIGNIVILLE Jean</b>                                   | Carnoux-en-Provence (B.-du-R.)<br>1, rue Claude Debussy, St-Ger-<br>main-en-Laye<br>38, rue Sorbier, Paris (20°)                | Libraire   |
| <b>MOUZAT Pierre</b><br><b>NAZE Roger</b>   | C° 16° Rima, La Braconne, par<br>Ruelle (Charente)  | Commandant   |
| <b>PELLABEUF René</b><br><b>PUJALTE Antoine</b>                                       | 20, Place Dupleix, Paris (15°)<br>O.C.R.S. Travaux Publics, Ouargla<br>(Oasis) Algérie  |  |
| <b>REY Georges</b><br><b>RICHART André</b>  | Les Parpaillons, Etoile (Drôme)<br>148, avenue Maréchal-Foch, Bé-<br>ziers (Hérault)  | Adjudant Chef  |
| <b>SANTONI François</b><br><b>SARRAZIN Hippolyte</b>                                  | Carnoux-en-Provence (B.-du-R.)<br>9, rue Victor Hugo, Guyoville-<br>Alger   | Retraité<br>Sous-Brigadier de<br>police<br>Général de Brigade.             |
| <b>TURNIER Marcel</b>   | 14, Bvd du Roi, Versailles  |  |



## Suite de la Liste par Départements des Membres de la Koumia

### VENDEE

WERY-PROTAT, Mouilleron-en-Pareds, Place du Vieux-Marché.

### VENEZUELA

BROSSARD Gilbert, Colegio Francia, avenida 0 Campo Claro, Caracas, Aumônier.

### VIETNAM

MAZIN Henri, Cauda, par Nhatrang. Commerçant.

### VIENNE

FOURNIER-FOCH Ferdinand, H.L.M. Rute de Lessart, Poitiers. Capitaine.

PERIGOIS, Villedon, par Asnières-sur-Blour, Colonel.

SIQUIER Jacques, 25, rue A-Fradin, Châtellerault.

### VIENNE (HAUTE)

CUNIBILE Roger, 60, rue Hoche. Limoges.

### VOSGES

BALTAZARD Robert, Liffol-le-Grand. Industriel.

BEULNE Léon, Damblain. Cultivateur.

CHEVRIER Gabriel, 1, rue Sarrazin, Le Thillot.

FEUILLARD Georges, Maître Imprimeur, Charmes.

HOUT Emile, Bd A-Garnier, Gérardmer. Directeur de scierie.

LEBOURVA Yves, 12, place Carrière, Neufchâteau. Représentant.

LOMBARD Emile, Le Prey, par Le Thillot.

MARTINI Paul, 23, rue du 10<sup>e</sup>-B.C.P., St-Dié.

MOUGENOT François, Saint-Maurice-sur-Moselle.

Mme FERRY, Taye-Bussang.

MAROTEL René, Saint-Benoît, par Rambervillers. Lieutenant.

### YONNE

JOMOT Camille, Saints. Maréchal des Logis.

PARVERY Maurice, 1, rue de la Banque, Auxerre.

PETIT J.-L., 2/5<sup>e</sup> R.T.M., Auxerre. Capitaine.

RIBAUT Albert, Cézy. Colonel en retraite.

HUTINEL André, Perrigny, par Auxerre. Colonel en retraite.



## *Membres de la Section de Corse*



Président : Commandant MARCHETTI-LECA, à Lumio, par Calvi.

AGOSTINI, Perception Ile Rousse.  
ALBERTINI, 21, rue Colonel-Ferracci, Corte.  
ANTONINI Jean-Baptiste, 10<sup>e</sup> Cie, S.P. 89.004.  
Colonel ARDISSON, Commandant la Subdivision de la Corse, Bastia.  
BACHELOT Maurice, 30, rue Berlioz, Nice. Lt-Colonel.  
Commandant BARTOLI, Etat-Major de la Corse, Bastia.  
BELLONI Clément, Palais St-Antoine, Bastia.  
BLONDEL, Santa Riparata de Bologne.  
Commandant CAMPANA, rue du 7-Septembre, Corte.  
DUPRAT, Monticello, Balagne.  
FAUGERON, Sous-Préfet de Calvi.  
FERRACCI Augustin, Cours Paoli, Corte.  
FIRROLONI Paul, Belgodère.  
Mme FLORI, Luzzi Niale.  
FRATICELLI, Moïta.  
GAILLARD Raymond, 3<sup>e</sup> B.T.A., Corte.  
Intendant Général GHERARDI, 1, cours Paoli, Bastia.  
GIUDICELLI, Douanes, Ile Rousse.  
LAHERRERE, 1<sup>er</sup> Bat. Parachutiste de Choc, Calvi.  
Mme KEGRESSE Régine, Ville Haute, Calvi.  
Mme LEGOUX, 1, rue Du Guesclin, Marseille.  
M. MAGNANI, Olmi Capella.  
MURRACCIOLE Albert, Belgadère.  
ORSINI François-Xavier, Pianiccia, Taillon.  
Mme PIETRI, Piediccrocci Castagnicca.  
POGGI Xavier, Anti-Santi.  
POLETTI, Fort d'Aleria.  
RIOU, Sous-Préfet de Bastia.  
Mme RIZ, Pavillon des Officiers, Corte.  
Mme SANTINI, Barretalli, Cap Corse.  
SANTUCCI, Corchia, Niolo.  
THOMAS, Ile Rousse.  
VAUGON, Préfet de la Corse, Ajaccio.  
Commandant VERNIER, Ambassade de France en Allemagne.  
VESCOVALI Jean, rue de Nuit, à Ile Rousse.



*Adresses des*

**ANCIENS des GOUMS et des AMIS des GOUMS**  
*chez lesquels vous trouverez toujours le MEILLEUR ACCUEIL*

|  |   |
|--|---|
| <p><b>CAFÉ — Jean DELMAIL — BAR</b></p> <p>★</p> <p>82, Rue Bossuet — LYON 6°</p>  | <p><b>IMPRIMERIE FEUILLARD</b></p> <hr/> <p>Rue Général-Leclerc<br/> <b>CHARMES (VOSGES)</b></p>  |
| <p><b>P. et J. OXENAAR</b></p> <p><b>PHOTOGRAVEURS</b></p> <hr/> <p>73, Bd de Clichy - PARIS 9°</p>  | <p><b>FERME - MAISON - COMMERCE</b></p> <p>Agence : <b>JACMAR</b></p> <p>3, Rue Fatou - <b>MEAUX (S.-&amp;-M.)</b><br/> Tél. 3-63</p>   |
| <p><b>MAURICE FORGEOT</b></p> <p>RADIESTHÉSISTE - MAGNÉTISEUR<br/> DIPLOMÉ ET PATENTÉ</p> <p>PRÉSIDENT RÉGIONAL DU GROUPEMENT<br/> NATIONAL DE MÉDECINE LIBRE</p> <p><b>NANTEUIL EN VALLÉE (CHARENTE)</b></p> <p>TOUTES AFFECTIONS CHRONIQUES sauf cancer et tuberculose</p> | <p><b>CABINET IMMOBILIER</b></p> <p><b>TOURNIÉ</b></p> <p>CONTENTIEUX</p> <p>15, Rue du Commerce - <b>PARIS 15°</b></p>   |
| <p><b>PLOMBERIE - ELECTRICITÉ</b></p> <p><b>SIMON NEDJAR</b></p> <p>11, Rue Eugène-Süe - <b>PARIS (18°)</b><br/> Tél. : <b>ORN 17-94</b></p>   | <p><b>RESTAURANT "L'Atlantique"</b></p> <p>Spécialités Italiennes</p> <p><b>E. LANI</b> (Gérant de Boulouris)</p> <p><b>51, Boulevard de Magenta - PARIS</b><br/> Tél. : <b>BOT. 27-20</b></p>              |
| <p><b>Éditions A. V.</b></p> <p>Directeur André <b>MARDINI</b></p> <p>Insignes Militaires, de Sociétés et Industriels<br/> Breloques - Médailles - Coupes</p> <p>172, Rue du Temple - <b>PARIS 3°</b></p>  | <p><i>Le Gascogne</i> — <b>HOTEL — RESTAURANT BAR</b></p> <p>★ <b>B</b> on accueil<br/> Bonne Table<br/> on Logis ★</p> <p><b>R. SIGNEUX - HOSSEGOR (Landes)</b></p>  |
| <p><b>Jean MONTESINO</b></p> <p>Cabinet de courtage immobilier et d'assurances<br/> <b>DOMUS - C.C.I.A.M.</b></p> <p><b>1, rue Reine-Elisabeth</b><br/> <b>MARSEILLE</b></p>   | <p><b>PHILIPPE POULIN</b></p> <p>MASSEUR - KINÉSITHÉRAPEUTE<br/> Diplômé d'état<br/> Agrégé de la Sécurité Sociale</p> <p><b>10, Avenue Roger-Salengro - CHAVILLE</b><br/> (S.-&amp;-O.) Tél. 926-51-58</p> |